

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

9^{me} ANNÉE



1914

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 30 novembre 1913

Présidence de M. Max Lohest, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. $\frac{1}{2}$, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

34 membres sont présents : MM. M. Lohest, président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint ; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, le baron de Sélys-Fanson, M. Gérumont, Th. Gobert, E. Guerette-Douxchamps, le D^r J. Grenson, L. Halkin, L. Ledru, F. Magnoste, E. Polain, G. Rasquin et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. C. Bourgault, J. Breuer, E. Couvreur, F. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, D. Gérard, G. Lhonneux, A. Micha, le colonel Marcin, le colonel Loiselet, Théo Smects, J. Thonet et le colonel Van Huele, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. A. Baar, A. Body, de Buggenoms, J. Delaite, le chevalier de Harenne, le baron M. de Sélys-Longchamps, F. Hénaux, E. Jamar, G. Jorissenne, L. Lahaye, N. Lequarré, membres effectifs ; MM. Th. de Lannoy, O. Gilbert et A. Pouillet, membres correspondants ou associés.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de

la séance d'octobre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que le mémoire de M. Th. Gobert est entièrement composé.

Articles pour le Bulletin. — M. le secrétaire annonce avoir reçu les rapports de MM. le chanoine Balau et K. Hanquet, sur le mémoire de M. J. Dabin, intitulé « *La politique française à Liège au XV^e siècle* ». Ces deux rapports étant favorables, il demande à être autorisé à imprimer ce travail, dès que le rapport de M. J. Closon lui sera parvenu. — *Adopté.*

Avant de passer au 4^o de l'ordre du jour, M. le secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à l'Institut par l'*Association des anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts*, protestant contre la vente annoncée pour le 9 décembre, des boiseries et décorations Louis XVI qui ornent les anciens locaux des Hospices civils rue Saint-Étienne, et invitant l'Institut à joindre ses protestations aux siennes.

Cette lecture donne lieu à un échange de vues auquel prennent part notamment MM. Fl. Pholien, M. Lohest, M. De Puydt et A. Micha. Ces deux derniers font part des bonnes intentions de la Ville de Liège et de la Commission des Hospices et rassurent l'assemblée en lui faisant espérer que la Ville ne laissera pas émigrer à l'étranger ces spécimens uniques de sculptures liégeoises de la fin du XVIII^e siècle.

Le Bureau est chargé d'écrire à la Ville pour appuyer la requête de la susdite Association.

Révision des statuts. Vote à émettre. — Après un exposé de la question par M. le président, la discussion sur cet objet est ouverte.

Tour à tour, MM. A. Micha et E. Polain combattent la procédure proposée par le Bureau pour faire voter la révision.

Après de nombreux débats, auxquels prennent part entre autres MM. M. Lohest, M. De Puydt, E. Polain, G. Rasquin, J. Brassinne, Fl. Pholien, le baron de Sélys-Fanson et F. Magnette, l'assemblée décide d'aborder le vote successif des divers articles.

Les votes sont acquis un à un, divers amendements étant admis ; après quoi, il est procédé à un vote d'ensemble. La révision est votée à l'unanimité des voix moins deux.

Présentations de candidats pour des places de membre effectif. — MM. Jules Delheid, bibliothécaire-adjoint, et J. Pirlet, secrétaire-adjoint, sont présentés en qualité de candidats pour les deux places vacantes de membre effectif.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — Mme Y. Pirenne-Keppenne et M. Jules Pétry,

major d'infanterie en retraite, sont élus à l'unanimité membres associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 1/4.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXVII. — DEUX ŒUVRES DE MICHEL HERMAN,
SCULPTEUR ORNEMANISTE LIEGEOIS.

(Epoque Louis XVI).

1. *Collections Moxhon.* — 2. *M^r J. Servais-Henderickx.*

On sait que Michel-Joseph Herman, né à Goé le 26 décembre 1766, mort à Liège le 23 avril 1819, fut un de nos meilleurs sculpteurs ornemanistes. « Il excellait, dit J. Helbig, à tailler dans le bois des fruits et des fleurs qui pouvaient rivaliser avec les délicatesses de la ciselure et la souplesse du décor de la pâte tendre (1). » Il travailla beaucoup pour les églises et les maisons patriciennes de Liège, ainsi que pour les châteaux des environs ; mais les années troublées qui suivirent la révolution française et les guerres interminables du premier Empire portèrent un rude coup à la culture des arts dans notre pays et l'atelier de Michel Herman s'emplit d'œuvres remarquables qui ne trouvaient plus que de rares acquéreurs. Ce furent des temps très durs pour l'artiste et sa famille ; celle-ci, cependant, grâce à un grand esprit d'ordre et à une sévère économie, put sauver les restes d'une modeste fortune, tout en conservant un assez grand nombre de belles sculptures que le hasard des partages devait éparpiller plus tard.

Nous décrivons aujourd'hui deux œuvres de Michel Herman : un baromètre et une console en bois sculpté, de style Louis XVI. On remarquera dans les motifs semblables qui décorent les deux objets (guirlandes de feuilles de laurier

(1) Jules HELBIG, *La Sculpture et les Arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2^e édition, p. 195.

soutenues par des anneaux, courants de perles, rais de cœur, etc.) la même souplesse, la même délicatesse d'exécution.

Le baromètre (fig. 1) fait partie des collections Moxhon, déposées aujourd'hui au Musée archéologique liégeois; il est peint en blanc et doré en deux tons : jaune et vert.

Le corps, en forme de poire renversée, se termine, à la partie supérieure, par un enroulement d'où part une guirlande de feuilles de laurier formant deux festons et retenue, à droite et à gauche, par un anneau. En dessous et tout contre cette guirlande, dans un cadre orné de rais de cœur et d'un courant de perles, est placé le cadran. Trois longues feuilles d'acanthé formant gaîne, ponctuées par un motif également de feuilles d'acanthé, garnissent la partie inférieure.

Tout au sommet, est campé le perron liégeois soutenant un cartel avec l'inscription « *Paix de Fex XXII* », entouré d'un trophée composé d'une flèche, d'un arc, d'un carquois garni et d'une hache de licteur, le tout encadré par deux rameaux croisés, l'un de chêne et l'autre de laurier.

Les baromètres décoratifs étaient très prisés à la fin du XVIII^e siècle, mais le nôtre a ceci de particulier qu'il évoque le souvenir de la révolution liégeoise du 18 août 1789. Comme une quantité de médailles, boutons et insignes divers portés à cette époque par les patriotes liégeois, il rappelle la *Paix de Fexhe* et le *Tribunal des XXII* (1).

L'élégante petite console reproduite ci-après (fig. 2) fut une des œuvres préférées de Michel Herman.

Sculptée dans du bois tendre, jadis recouvert de laque blanche rehaussée d'or jaune et d'or vert, elle repose sur trois pieds et est munie d'une tablette demi-ronde, en marbre de Saint-Remy.

La ceinture est ornée de boucles encadrant quatorze rosaces de feuilles de laurier alternant avec des motifs de feuilles

(1) On peut voir au Musée archéologique liégeois (salle du médaillier) une belle série de ces insignes. La collection Moxhon renferme également une clef-insigne, en argent, ayant appartenu au patriote de Donceel. Cette clef représente le perron liégeois ; au milieu de sa tige est fixé un petit écusson portant le chiffre XXII ; le panneton, évidé à jour, forme en lettres dorées l'inscription « XVIII août 1789 ».

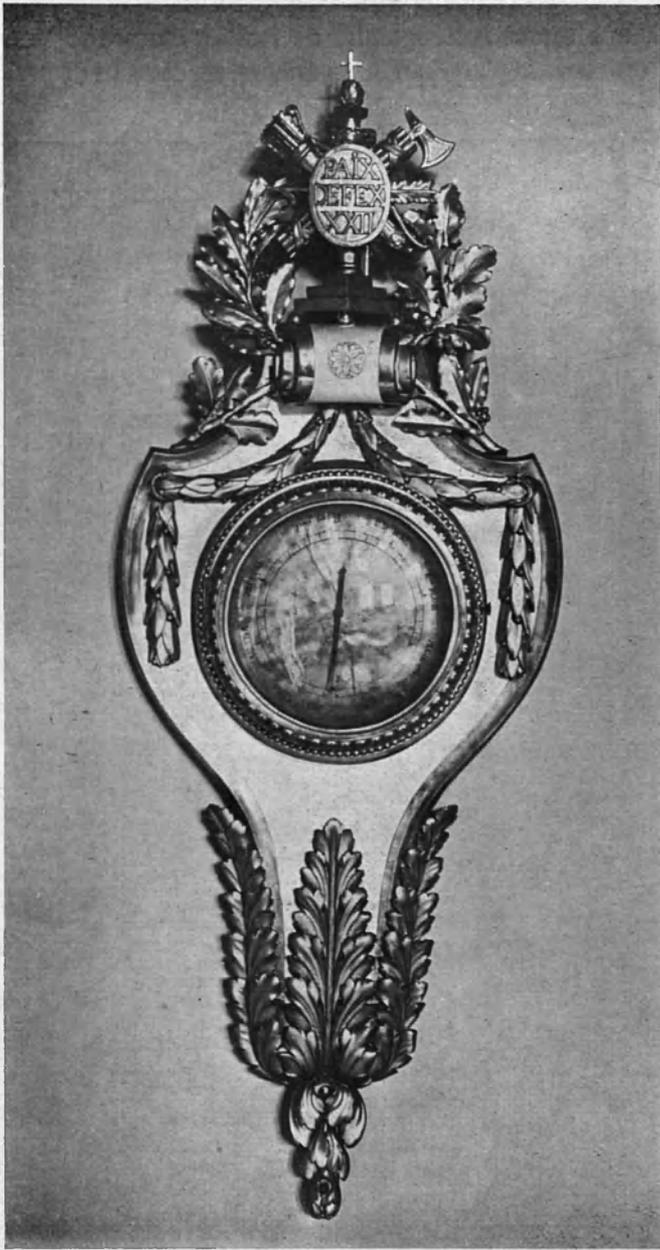


FIG. 1. — Baromètre en bois sculpté
(Hauteur: 0^m88)

d'acanthé ; au centre et aux extrémités, surmontant chaque pied, une rosace rectangulaire de feuilles d'acanthé et trois gouttes ; sous la plate-bande supérieure, un courant de perles ;



FIG. 2. — Console en bois sculpté
(Hauteur : 0^m79 ; largeur : 0^m75 ; profondeur : 0^m42)

sous la plate-bande inférieure, un talon orné de rais de cœur. A la ceinture, est suspendue une guirlande de laurier formant trois festons inégaux, retenus par quatre anneaux.

Les pieds, en forme de colonnes s'amincissant vers le bas, sont cannelés et garnis de chandelles ; ils portent à leur sommet, une espèce de chapiteau garni d'oves et de perles et, à la partie inférieure, une bague agrémentée de rais de cœur (1).

JEAN SERVAIS.

**Tableau politique et Tableau statistique
du Département de l'Ourthe en l'an IX de la
République Française**

Il faut savoir en rendre hommage au régime administratif français qui présidait à nos destinées à l'aube du XIX^e siècle : nonobstant les difficultés de tous genres qu'il avait à vaincre, il s'attachait, avec un zèle persévérant et attentif, à provoquer, dans toutes les sphères, des tableaux statistiques dont on ne peut méconnaître la valeur. C'est le cas pour les relevés effectués en maintes communes liégeoises, c'est le cas aussi pour les statistiques dressées du département de l'Ourthe.

L'élan fut particulièrement remarquable en l'an IX (1801).

Ce qui, plus que tout le reste, régnait à peu près dans les administrations à cette époque, c'était une basse jalousie entre les divers fonctionnaires, une lutte de procédés discourtois dont le but était : l'ôte-toi de là que je m'y mette. A une tactique de ce genre doit être dû le *Tableau politique du département de l'Ourte*, publié l'an IX même par le citoyen Constans, fils (de Paris).

Cet homme politique avait reçu du Gouvernement mission de faire une tournée générale d'observation dans le département de l'Ourthe. Il obtint même de ce chef une indemnité

(1) Cette console a figuré à l'Exposition d'art ancien au pays de Liège, en 1905 (Classe V du catalogue général, n^o 5245). Elle appartient à M. Jean Servais-Henderickx, petit-fils de Michel Herman.

de deux cent quarante francs, le 5 nivôse an IX. En suite de cette visite d'ensemble, ce citoyen s'empressa de préparer un travail statistique. Dédaignant de se renseigner près du préfet du département, qui avait nom Desmousseaux, Constans s'entendit avec le citoyen Werner Jacob, conseiller de préfecture, lequel le documenta copieusement. Constans ne s'en cache nullement dans le mémoire qu'il publia l'an IX même. Voici la lettre que l'auteur lui dédie en tête du volume qui se vendait au prix de 1 fr. 80 :

Liège, le 9 nivôse an IX.

Au citoyen Jacob,

Conseiller de préfecture du département de l'Ourthe.

Citoyen et ami,

C'est à votre propre censure que je soumetts votre propre ouvrage ; peut-être aurez-vous de la peine à le reconnaître à sa rédaction ; peut-être ai-je dénaturé un recueil de notes précieuses, fruit de vos longs travaux dans la carrière administrative et d'une étude raisonnée des ressources de votre pays ; mais en le livrant au public, je m'amende moi-même ; je n'en aurai pas moins rempli le vœu le plus cher à mon cœur. en laissant à mes contemporains un gage authentique des sentiments d'affection, d'estime et de considération que je vous ai voués pour la vie.

Salut cordial,

CONSTANS, fils (de Paris).

Aussitôt que cet ouvrage sortit de presse, Constans, pour flatter les hommes du pouvoir et se faire remarquer d'eux, se hâta d'en offrir un exemplaire au Ministre de l'Intérieur.

Après un examen attentif, le haut fonctionnaire en écrivit au préfet du département de l'Ourthe pour connaître son appréciation sur le mémoire de Constans. Desmousseaux, dans sa réponse, ne cacha pas son dépit d'avoir été devancé par Constans dans l'exécution d'un relevé statistique du département. Après avoir signalé, légitimement d'ailleurs,

(¹) *Archives de la Préfecture*, liasse 596/1.

l'existence de graves erreurs dans l'œuvre de Constans, il ajoute que ce citoyen n'a pu se rendre un compte exact de la situation du département; il cherche à diminuer la valeur de cet écrit, puis annonce la publication prochaine d'un mémoire de son crû sur le même sujet.

Je reproduis ici le texte de cette lettre inédite et pleine d'intérêt :

Liège, le 24 floreal an IX.

Au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

Les travaux qu'a nécessités l'exécution de la loi du 13 ventôse dernier ne m'ont pas permis de répondre sur le champ à votre lettre du 29 germinal par laquelle vous me demandez mon opinion sur l'ouvrage auquel le citoyen Constans, fils, a donné le titre de *Tableau politique du département*. Je remplis aujourd'hui ce devoir. Si j'avais trouvé cet ouvrage propre à vous fournir des renseignements certains sur la situation, le commerce et la production du département de l'Ourte, je me serais empressé de vous en annoncer l'existence et de vous en faire passer des exemplaires. Mais n'y voyant que le travail d'un observateur superficiel, je n'ai pas supposé qu'il pût un jour attirer votre attention.

Le citoyen Constans a passé trop peu de tems dans le pays pour le connaître ; il n'a pu lui donner qu'un coup d'œil rapide et, peu à portée de vérifier les faits qu'il a recueillis indistinctement dans toutes les sources, il a dû et il est, en effet, tombé dans un grand nombre d'erreurs. Il n'y a d'exact, dans son ouvrage, que l'énoncé des différentes branches de commerce et d'industrie ; les détails sont le plus souvent infidèles et les calculs et évaluations tantôt excessivement atténués, tantôt portés à l'exagération. Ce n'est que par l'effet de pareilles erreurs qu'il a pu supposer en faveur du département une balance de commerce de 11.400.000 francs. Ce qui concerne les exploitations de calamine et de terre alumineuse, la fabrique de muriate d'ammoniaque et la machine à polir le marbre

est cependant vrai en général, parce qu'il a extrait ce qu'il en dit des mémoires qu'a publiés le citoyen Baillet sur ces divers objets. Au reste, il n'est pas à craindre que les erreurs du citoyen Constans se propagent. A l'exception de quelques exemplaires offerts aux fonctionnaires publics, l'édition est demeurée chez le libraire auquel il l'avait vendue.

Je ne relèverai point ici, comme vous semblez le désirer, toutes les inexactitudes du *Tableau politique du département de l'Ourte* ; elles se trouveront redressées dans un travail plus concis que j'ai formé le projet de vous transmettre et qui vous serait parvenu déjà depuis longtemps, si, pour obtenir un simple éclaircissement, il ne fallait écrire jusqu'à six lettres aux maires établis sur les lieux.

En attendant, citoyen Ministre, je vais vous adresser sous peu de jours une statistique du département dans le genre de celles que vous ont fait passer plusieurs de mes collègues et qui ont paru dans les papiers publics.

Je vous en ai déjà fourni les principaux traits dans les différentes lettres par lesquelles je sollicitai l'établissement d'une école de chimie, l'envoi d'un inspecteur des mines et, par mon mémoire sur les carrières du département en réponse aux questions que vous m'avez adressées en ventôse. Je vais les réunir pour vous les présenter avec plus d'ensemble, et j'espère vous convaincre que des neuf départemens réunis, celui de l'Ourte est un des plus riches en productions et certainement le premier en industrie.

Salut ! Respect !

Le Préfet du département de l'Ourte,

DESMOUSSEAUX.

En suite de cette lettre, parut à Paris, en l'an IX également, la brochure comprenant cinquante-six pages, intitulée *Tableau statistique du département de l'Ourthe, par le citoyen Desmousseaux, préfet, publié par ordre du Ministre de l'Intérieur.*

Avant que Thomassin n'eût composé son important *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, M. Gaillard, secrétaire général de la préfecture, avait fait imprimer en

1804, un volume sur le même sujet et ayant pour titre :
*Quelques souvenirs sur le pays de Liège, suivi d'un précis
statistique du département de l'Ourthe.*

TH. GOBERT.

NOS CONFÉRENCES

Nous croyons utile de republier le programme de nos conférences publiques de cet hiver qui, à l'exception de la troisième, auront lieu à 8 1/2 h. du soir, en la Salle Académique de l'Université, aux dates ci-après :

Lundi 2 février :

M. Théodore GOBERT : Coup d'œil sur les libertés publiques et sur les institutions politiques en l'ancien pays de Liege.

Lundi 9 février :

M. Léon HALKIN : La romanisation de la Belgique (avec projections).

Lundi 16 février :

(Auditoire de géologie, au second étage.)

M. Max LOHÉST : Les phénomènes d'éclatement dans les roches et les verres anciens (avec projections).

Lundi 23 février :

M. Gustave RUHL : La Citadelle de Liège et sa restauration (avec projections).

Lundi 9 mars :

M. Félix VERCHEVAL : Que mangeaient nos ancêtres préhistoriques ? (avec projections).

Lundi 16 mars :

M. Florent PHOLIEN : Les anciennes faïences liégeoises (avec projections).

Lundi 23 mars :

Mademoiselle Marguerite DEVIGNE : La sculpture au pays mosan (avec projections).

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

A l'Evêché. — On a tout récemment déroché les vastes constructions de l'Evêché qui longent le boulevard Piercot. Ces travaux, faisant suite à ceux qui avaient été entrepris l'an dernier à la façade du séminaire, ont eu pour effet de ranimer ces grandes façades, qui, sous une couche de badigeon gris, avaient un aspect morne et maussade.

Collections communales. — Quelques documents liégeois intéressants, viennent d'être offerts à la Bibliothèque Centrale, notamment un passe-port au nom de Chefneux et une patente de libraire pour le même ; une feuille de billets de la seconde loterie organisée dans la Principauté de Liège, en 1768 ; une lettre de Bassenge, aîné, commissaire du Directoire et une feuille de l'emprunt forcé de l'an IV, établie au nom de Félix Cralle, etc.

Au Musée archéologique. — Notre Musée archéologique est, de son côté, entré en possession d'un spécimen particulièrement remarquable de l'ameublement religieux liégeois du XVIII^e siècle. Il s'agit de la belle chaire à prêcher qui ornait naguère encore l'église Saint-Jacques et dont la riche sculpture et les superbes bas-reliefs sont l'œuvre du sculpteur van der Plante. Le meuble provenait de l'église Sainte-Ursule qui faisait corps avec le Palais (1).

Cette œuvre d'art, dont une description sommaire a déjà paru dans notre *Chronique*, fera ultérieurement l'objet d'une étude plus détaillée.

X.

A V I S

Les quittances pour l'encaissement des cotisations (de membre), de 1914, seront mises en circulation sous peu. Nos membres sont priés de vouloir bien donner chez eux les instructions nécessaires, pour qu'en leur absence, bon accueil soit réservé aux quittances à première présentation.

Il en sera de même pour les quittances d'abonnement à la *Chronique* (personnes qui ne sont pas membres de l'Institut).

(1) Manuscrit Hoyoux, n^o 1165, de la Bibliothèque de l'Université de Liège, p. 68

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 28 décembre 1913

Présidence de M. M. Lohest, Président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. M. Lohest, président.

25 membres sont présents : MM. M. Lohest, président ; Th. Gobert, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin et A. Baar-Magis, conservateurs-adjoints ; MM. J. Brassinne, le baron M. de Sélys-Longchamps, M. De Puydt, F. Magnoste et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, le baron Edm. de Sélys-Longchamps, Th. de Lannoy, F. Dumont, J. Dupont, le colonel Loiselet, le chanoine A. Kairis, A. Poulet, Théo Smeets, Ch. Wilmart et L. Warnant, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : Mgr. Schoolmeesters, MM. J. Delheid, B. Wibin, E. Guerette et G. Ghilain.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est adopté sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant.

Election de deux membres effectifs. — Le nombre des membres effectifs requis pour procéder à cette élection n'étant pas atteint, celle-ci est remise à la prochaine séance.

Election d'un vice-président pour les années 1914-1915. — M. Léon Halkin, professeur à l'Université, est élu, à l'unanimité des votants, vice-président de l'Institut.

Renouvellement du Bureau. — Sont successivement réélus à l'unanimité, moins une abstention, secrétaire : M. L. Renard-Grenson; conservateur: M. J. Servais; trésorier: M. Fl. Pholien; secrétaire-adjoint : M. J. Pirllet; conservateurs-adjoints: MM. J. Hamal-Nandrin et A. Baar-Magis; bibliothécaire : M. E. Fairon; bibliothécaire-adjoint : M. J. Delheid.

Renouvellement des diverses commissions prévues à l'article XIV des statuts. — Les diverses commissions spéciales sont renouvelées et composées comme suit :

Commission des publications : Mgr Schoolmeesters, MM. E. Fairon, F. Magnette et J. Brassinne.

Commission des fouilles : MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, L. Renard et J. Servais.

Commission d'achat : MM. G. Ruhl, le baron R. de Selys-Fanson, E. Brahy-Prost, Fl. Pholien, J. Brassinne, L. de Buggenoms, le Dr G. Jorissenne et A. Baar-Magis.

Commission de vérification du musée : MM. E. Brahy-Prost, M. De Puydt et L. Naveau.

Commission de vérification de la bibliothèque : MM. J. Brassinne, le baron W. de Crassier et l'abbé J. Coenen.

Commission de vérification des comptes : MM. G. Ruhl, L. de Buggenoms et L. Ledru.

Présentation et nomination de membres correspondants et associés. — M. Jos. de Beer est élu à l'unanimité membre associé de l'Institut archéologique liégeois.

Affaires diverses. — M. le président remercie la Ville de Liège et M. De Puydt, à l'intervention desquels le Musée est entré en possession d'une remarquable pièce de sculpture liégeoise: l'ancienne chaire à prêcher de l'église Saint-Jacques.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Guerette-Douxchamps, président du Comité technique liégeois pour la rédaction du C. I. B., invitant l'Institut à déléguer un de ses membres au Comité central du C. I. B. à Bruxelles.

Sur la proposition de M. le secrétaire, l'assemblée désigne à l'unanimité M. Guerette-Douxchamps pour remplir cette charge.

M. Fl. Pholien annonce à l'assemblée que, fidèle à la tradition, l'Institut donnera cet hiver, en la Salle académique de

l'Université, une série de conférences publiques dont le programme sera publié prochainement.

Au moment où il va sortir de charge, M. Max Lohest tient à remercier chaleureusement l'Institut et le Bureau pour l'appui qu'ils lui ont sans cesse prêté durant son mandat de président; rappelant l'activité dont l'Institut a su faire preuve en ces dernières années, il forme des vœux pour sa prospérité et installe ensuite le nouveau président, M. Théodore Gobert.

M. Théodore Gobert salue à son tour l'assemblée et, après avoir remercié son prédécesseur des nombreux services qu'il a rendus à l'Institut, assure ses collègues de son entier dévouement.

En levant la séance, M. le président invite les membres à visiter en corps l'exposition d'objets féminins organisée par l'Institut à l'Hôtel d'Ansembourg.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXVIII. — STATUE DE SAINT PIERRE EN BOIS SCULPTÉ.

(Première moitié du XVI^e siècle).

(Église d'Eelen).

La statue, qui fait l'objet de cette notice, est une des plus intéressantes de l'ancien pays de Liège. Elle se trouve sur l'autel latéral, transept sud, de l'église d'Eelen, près Maeseyck, et occupait autrefois le maître autel de cette église consacrée à saint Pierre. On peut croire qu'elle se dressait au milieu de l'autel au-dessus du tabernacle; c'est la place qu'occupe encore maintenant une statue analogue, d'une époque postérieure, à la collégiale Saint-Pierre de Louvain.

Saint Pierre est représenté assis, en habits pontificaux, sur un siège à faible dossier. Le tout est taillé dans un seul bloc de bois de chêne, haut de 1^m08, large de 0^m47 et de 0^m27 de profondeur.

Le saint est revêtu d'une tunique descendant sur les pieds, et d'un ample manteau orné de franges, replié sur les genoux et attaché sur la poitrine au moyen d'une bille de chappe. Il porte la tiare à trois couronnes; de la main droite, il tient le bâton papal et de la gauche, deux clefs qui maintiennent sur le genou gauche un livre ouvert. Le visage anguleux



n'a rien de l'idéalisme du moyen âge mais est profondément réaliste. Le front disparaît sous les boucles de cheveux rabattus par la tiare; la barbe, rudement taillée, est plus longue d'un côté du visage que de l'autre, et pourtant cette figure émaciée n'exclut pas une certaine grandeur: ce regard franc, ce nez puissant, cette bouche mi-ouverte révélatrice de profonds mystères, nous montrent un homme conscient de sa haute mission et plein de noblesse.

Quelques détails méritent un examen minutieux. Le bâton, décoré de cannelures et d'anneaux, porte sous sa triple croix trois niches adossées, qui, sous leurs

arcatures gothiques, abritent autant de statuettes peu fouillées. La chaussure très obtuse du saint est l'opposé des souliers à la poulaine des XIV^e et XV^e siècles, tandis que les manches de la tunique sont pourvues d'un ornement très curieux: une boule pendante qui en constitue l'extrémité inférieure.

Le siège, sans être beau, est d'un grand intérêt archéologique. Sur le devant des deux montants, on voit, debout sur une colonne, deux statues de prophètes ou de moines, dont l'un tient un livre ouvert et l'autre déroule une banderole. Au-dessus de leurs têtes, les colonnes se continuent et sont surmontées de deux personnages curieusement accroupis; l'un lit dans un livre, l'autre roule un globe de ses deux mains. Pareilles figures ne sont pas rares dans les stalles de nos

chœurs. Les parties latérales du siège sont également ornées: à gauche, deux tiges foliacées descendent de la bouche d'une tête ailée, motif ornemental qu'on retrouve au buffet d'orgues de Saint-Jacques à Liège; à droite, est taillée en bas-relief une colonne déchiquetée contre laquelle sont adossés deux chiens accroupis. Au dessus d'eux, la colonne s'élargit en chapiteau et sert de tréteau à un saltimbanque qui saute à travers un cerceau.

Si le sculpteur du saint Pierre d'Eelen s'est montré maître consommé dans l'expression du visage et dans l'attitude vivante qu'il a su donner à son œuvre, son art s'est trouvé en défaut en des points moins importants. La jambe droite du saint ne se dessine pas assez; ses doigts sont trop longs et trop effilés (peut-être furent-ils restaurés); les clefs et le bâton paraissent trop grands pour la main qui les porte. Mais ce sont là de légers défauts dans une œuvre toute de sentiment ingénu et de piété naïve.

L'allure générale de l'œuvre nous reporte au XV^e siècle; cependant certains détails trahissent d'une manière indubitable l'influence de la Renaissance, et nous font pencher pour la première moitié du XVI^e. Tels sont les franges du manteau, l'ampleur de l'étoffe où les tuyaux et les cassures du moyen âge ont fait place à des plis plus naturels, et en général une certaine recherche dans l'ornementation qui amène la surcharge. Les arceaux et les cannelures du bâton rappellent singulièrement les colonnes du palais de Liège, qui doivent dater de 1530 (1). Les dessins bizarres des parois du siège se retrouvent dans le beau porche de la Cathédrale, place Saint-Paul, construit sous Corneille de Berghes (1538-1544) et, à la même église, dans la verrière de Léon d'Oultres, laquelle est de 1530 (1). Une adoration des mages du Musée diocésain, toute imprégnée de renaissance, nous montre les deux chiens adossés à une colonne que nous voyons au côté gauche du siège de saint Pierre.

Nous concluons que la statue de l'église d'Eelen a été faite au moment où l'art nouveau venu d'Italie livrait à la tradition gothique de terribles assauts. Notre sculpteur reste fidèle au moyen âge, mais la décoration nouvelle qu'il

(1) La construction du Palais commença en 1526 (voir Th. GOBERT, *Les Rues de Liège* au mot *rue du Palais*).

(1) D'après M. Charles LUCAS, *L'église Saint-Paul, Cathédrale de Liège*, p. 6.— Le *Guide illustré de Liège*, publié en 1909, place la commande de la verrière en 1509. C'est une erreur évidente, vu le style de l'œuvre.

voyait éclore autour de lui l'a séduit. S'il faut donner une date plus précise, nous croyons ne pas nous tromper beaucoup en plaçant la confection de l'œuvre vers l'année 1540.

L'abbé J. COENEN.

La Tourette du Val Saint-Lambert.

Cette tourette, située à un angle du mur d'enceinte de l'abbaye du Val Saint-Lambert, et près de l'entrée de la

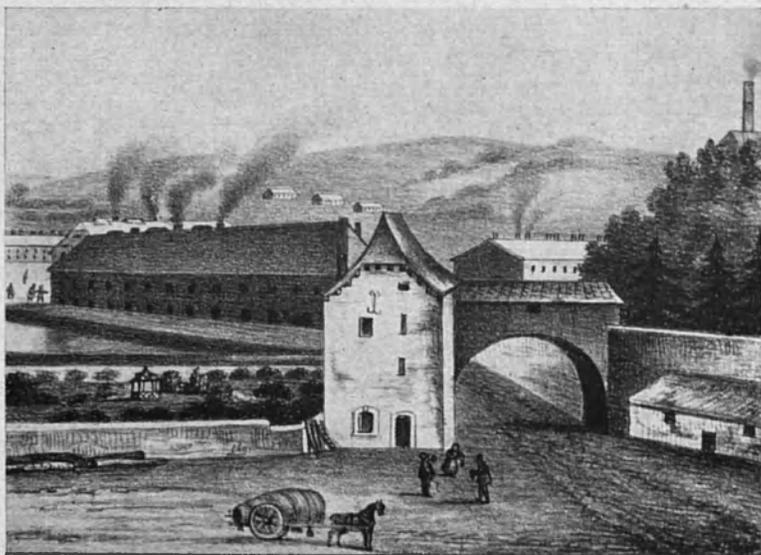


FIG. 1. La Tourette vers 1840.

route conduisant à la porte de celle-ci, était très vraisemblablement à l'origine, une tour de guet au plan circulaire, comme dans la plupart des monastères du moyen âge.

Assez éloignée des bâtiments claustraux, elle se trouvait, par contre, la partie la plus proche de la seigneurie d'Ivoz, dépendant de l'abbaye, d'où l'on pouvait entendre les appels du guetteur signalant l'approche des malandrins, voleurs et gens d'armes qui infestaient le pays et contre lesquels le couvent avait à se défendre.

D'après ce que nous lisons dans une charte de l'abbaye, la tourette dut avoir son utilité à son début (1).

Nous ne trouvons la première figuration de cette tourette que dans un parchemin du commencement du XVIII^e siècle (2), conservé aux Archives de l'Etat à Liège. C'est un plan cadastral colorié des environs du monastère avec une vue très approximative de celui-ci ; on y distingue la tourette, dont la toiture devait être identique (autant qu'on peut en juger par l'imprécision du dessin) à celle de la tour carrée située à la porte de Villencourt (3).

Vers 1840, la Tourette donnait asile à un cabaret. La reproduction ci-contre (fig. 1) est tirée d'une lithographie (4) montrant la Cristallerie du Val Saint-Lambert à cette époque. La toiture y est transformée (probablement après un incendie).

Depuis, des maisons ouvrières sont venues s'accoler à deux de ses côtés, ne laissant apparent que celui vers le chemin, où s'amorce l'arcade reliant la Tourette au parc de l'abbé sur la colline d'Ivoz. Le côté opposé à celui-ci se voit à l'intérieur d'un atelier de la cristallerie ; on y distingue encore l'écusson de dom Michel Taxillis (1635-1666) (5), sous l'abbatiat duquel fut édifié ce bâtiment.

Un escalier de pierre, dont quelques marches subsistent encore dans une maison joignante, donnait accès au couloir supporté par la voûte.

(1) Voici cette charte publiée par J. C. SCHOONBROODT, dans l'*Inventaire des Archives de l'Abbaye du Val Saint-Lambert*. t. I, page 150: 1277. 5 avril. *Ce fut fait lan de grace mill CC.LXXVII, le lundi après les..... de la Paske (octaves probablement) a general plait, en la ville de Yvou devant ditte.*

II (énon), abbé du Val Saint-Lambert, et son couvent auxquels appartenait la seigneurie d'Ivoz (Ivou), statuent, du consentement des habitants de ce lieu, que les masuyers doivent, sous peine d'une amende de cent sous liégeois, en cas d'appel au secours (de cri et de halay) venir à l'aide du monastère contre les malfaiteurs, à moins que les dits masuyers n'en soient empêchés par une cause légitime.

(2) *Archives de l'abbaye du Val Saint-Lambert*, registre côté n^o 215.

(3) Au sujet de la porte de Villencourt, voy. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLI (1911), p. 249.

(4) Lithographie du graveur Crémetti de Liège.

(5) Voir cet écusson dans *Quelques notes sur Michel Taxillis (Chronique archéologique du Pays de Liège, année 1912, p. 106)*.

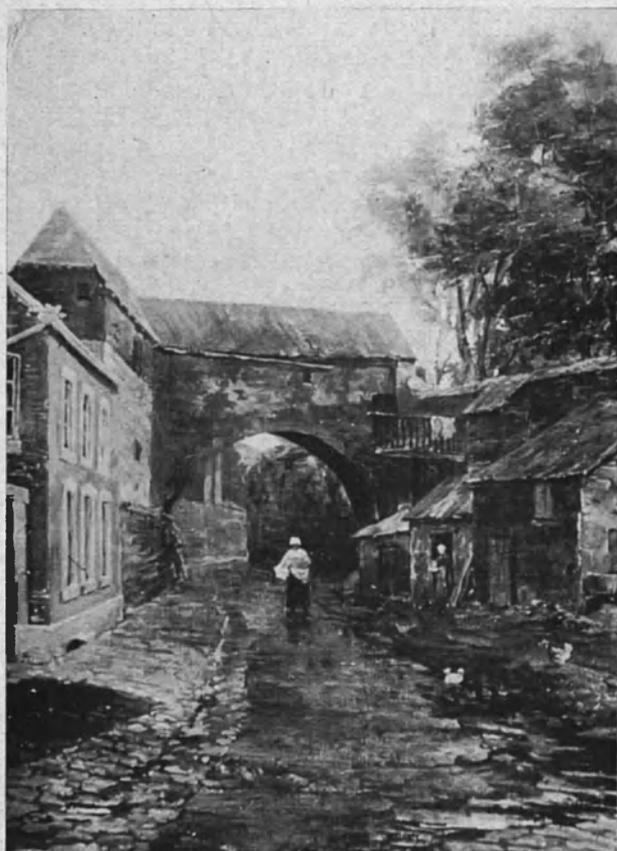


FIG. 2. — La Tourette en 1888.

La figure 2 reproduit une peinture exécutée en 1888 et donne le dernier aspect de ce coin pittoresque avant sa ruine presque définitive ; l'année suivante, en effet, les travaux de construction du tram vicinal de Val Saint-Lambert à Clavier, nécessitèrent la suppression de l'arcade et la démolition du vieux mur limitant le parc de l'abbé du côté de la route. Le 31 janvier 1890 fut inaugurée la ligne du tram qui allait desservir les localités du Condroz en côtoyant dans les bois de la Neuville, le ruisseau du fond du bois de l'abbaye.

LÉON LEDRU.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 25 Janvier 1914

Présidence de M. Th. Gobert.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. ½, sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

28 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint ; MM. M. De Puydt, M. Gérimont, E. Guerette-Douxchamps, L. Ledru et F. Magnette, membres effectifs ; MM. l'abbé J. Coenen, Ch. Defrécheux, P. Dandoy, Th. de Lannoy, F. Dumont, J. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, A. Gérard, L. Jamin, A. Micha, le major Marcin, J. Plomdeur, Th. Smeets, le colonel Van Huele, Ch. Wilmart, A. Warnant et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. L. Halkin, de Buggenoms, Fl. Pholien, A. Pouillet et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance. — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Avant de passer à l'article suivant de l'ordre du jour, M. le président fait part à l'assemblée du deuil cruel qui vient de frapper le tout dévoué trésorier de l'Institut, M. Pholien, et propose à l'assemblée de lui envoyer une lettre de condoléances au nom de l'Institut. — *Adopté.*

Etat des publications. — M. le secrétaire déclare que l'état des publications est satisfaisant et que l'imprimeur a repris activement l'impression du *Bulletin*.

M. le secrétaire explique d'autre part les raisons spéciales qui amèneront vraisemblablement un retard dans la distribution de la *Chronique* de janvier.

M. le président fait un pressant appel aux membres de l'Institut pour les inviter à fournir des articles destinés à la *Chronique* mensuelle ; il regrette le peu de collaboration que les membres apportent à cette revue qu'il faut non seulement maintenir, mais encore développer.

Articles pour le Bulletin. — M. De Puydt dépose le manuscrit de son mémoire intitulé « *L'atelier néolithique de Rullen* ». Sont nommés rapporteurs, MM. J. Servais, J. Hamal-Nandrin et F. Vercheval.

Communication de M. Ch. Defrêcheux. — *Un précurseur : l'auteur wallon Charles-Nicolas Simonon (1774-1847)*. — M. le président félicite et remercie M. Defrêcheux de son intéressante communication.

Election de membres effectifs. — MM. Jules Delheid, bibliothécaire-adjoint de l'Institut, et Jules Pirlet, secrétaire-adjoint, sont nommés à l'unanimité membres effectifs.

Présentation de candidats pour des places de membre effectif. — Le bureau présente comme candidats à quatre places vacantes de membre effectif : MM. A. Micha, P. Jaspar, le chanoine S. Balau et l'abbé J. Coenen.

Présentation de membres correspondants et associés. — Le bureau présente comme candidats au titre de membre correspondant : MM. Ch. Wilmart, Ernest Van Ormelingen, Ch. Defrêcheux, J. Remouchamps, Jean Lohest et E.-J. Dardenne.

MM. Fr. Piette, G. Médard et l'abbé E. Fréson sont d'autre part présentés en qualité de membres associés.

Les élections auront lieu à la séance de février.

Affaires diverses. — Sur une motion de M. le secrétaire, M. le président propose à l'assemblée de charger le bibliothécaire et le bibliothécaire-adjoint d'élaborer un projet de règlement intérieur pour le service de la bibliothèque. M. le président justifie la nécessité de prendre pareille mesure, vu la négligence de certains membres qui, malgré les rappels qui leur sont adressés, persistent à ne pas faire rentrer à la bibliothèque des volumes qu'ils ont empruntés depuis de nombreux mois. — *Adopté.*

M. Magnette, président de la commission des excursions, annonce pour le dimanche 15 février la visite de l'église Saint-Barthélemy, sous la conduite de M. G. Ghilain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. ½.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXIX. — DALLE FUNÉRAIRE DE GILLES GOBIEN,
CHANOINE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE GELA,
SA MERE.

(Première moitié du XV^e siècle)
Eglise Saint-Barthélemy à Liège.

La dalle, dont nous donnons ici le dessin, existe encore aujourd'hui, en l'église Saint-Barthélemy, dans la petite chapelle à droite de l'entrée; elle est en pierre bleue et mesure 1^m97 de longueur et 1^m18 de largeur.

Au milieu de la pierre, le défunt, Gilles Gobien, est représenté debout en vêtements sacerdotaux, tenant des deux mains un calice.



Le personnage est abrité sous une arcature, d'une riche architecture, ornée de six crochets de feuillage et terminée

par un fleuron ; l'arcature repose sur des colonnettes accolées à des contreforts et surmontées chacune de deux pinacles.

Au-dessus de la tête du personnage, on remarque la main bénissante de Dieu le père.

Le tout est entouré de l'inscription suivante en minuscules gothiques en creux, entre deux filets formant cadre :

Hic. jacet. Dns. Egidius. Gobien. canoic. huj. venerabilis. eccle. qui. obiit. Ano. Dni. M^o cccc^o xxxvii. mesis. Octobris. die. xviii. Orate. p. eo. Hic. jacet. Gela. mater dci. dni. Egidii. que. obiit. Ano. dni M^o. cccc^o & xxxiii. le xvii. jour. de. aprilis.

Ces derniers mots en français tranchent assez singulièrement sur le texte de l'inscription latine.

Gilles Gobien, que rappelle celle-ci, est signalé en 1418 en qualité de chanoine de Saint-Barthélemy par l'abbé E. Thys dans sa *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège* (1) ; mais cet auteur, qui cependant a relevé dans son travail les pierres tombales les plus intéressantes que renfermait l'église, passe la nôtre sous silence. (2)

Gilles Gobien est encore connu par un acte du 19 avril 1431, relatif à une cession de biens appartenant à Collart Flockelet, gendre de Nicolas delle Churre et faite par devant les échevins de Liège (3) ; il est également question de lui dans un relief du 11 novembre 1437 : Gilles de Saint-Hubert, chanoine de Saint-Martin à Liège, relève le pont de Chênée,

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 401. — N'est-ce pas lui encore qui est signalé en 1403, comme chapelain de l'église (ibid., p. 404)? Il y est mentionné sous le nom de Gilles Gobiet.

(2) La dalle est décrite dans H. ROUSSEAU, *Catalogue descriptif des jrotis des tombes plates des Musées royaux du Cinquantenaire*, Bruxelles, 1912, p. 105, n^o 49.

(3) J. CUVELIER, *Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît lez-Liège de l'ordre de Citeaux* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXX, p. 262.

comme plus proche parent de « sire Giele jadis Gobbin, chanoine de Sain Bartholmez en Liège » (1).

THÉO SMEETS.

Nouvelles découvertes dans le Cimetière franc de Herstal

Il y a quatre ans (31 mars 1910), le hasard faisait découvrir une tombe franque dans un jardin de la rue Sous-la-Chapelle, à Herstal. Cette tombe renfermait un intéressant mobilier qui fut généreusement offert au Musée archéologique liégeois par leurs propriétaires, Mlle et MM. Declaye.

Les indications précises fournies par M. François Declaye sur des trouvailles analogues faites antérieurement dans les terrains contigus engagèrent l'Institut archéologique à procéder à des fouilles méthodiques.

Ces fouilles, commencées en 1910 dans le jardin de Mlle et MM. Declaye, furent continuées, en 1912, dans le terrain voisin appartenant à Mme Vve Bovy-Bologne.

Grâce à l'extrême bienveillance des propriétaires qui ne cessèrent d'accorder, en toutes circonstances, leur aide précieuse et désintéressée, les recherches purent être faites avec tout le soin désirable.

Huit tombes furent mises au jour; elles se trouvaient à une profondeur variant de 0^m80 à 1^m20, étaient placées parallèlement, sur deux rangées, et sensiblement orientées de l'est à l'ouest, les pieds des squelettes dirigés vers le levant. Les cadavres avaient peut-être été renfermés dans des cercueils en bois, mais il n'existait plus de vestiges de ceux-ci; seuls quelques blocs de grès, non taillés, sans doute les restes de petits murs en pierre sèche qui entouraient jadis les corps, étaient restés en place.

Les bijoux, les armes, les poteries, etc., qui accompagnaient les ossements, formaient un tout homogène: il s'agissait de dépôts funéraires d'une des nombreuses tribus germaniques

(1) Chevalier J.-B. de HARENNE, *Le château de La Rochette et ses seigneurs*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXII, p. 53.

qui envahirent notre pays vers la fin du cinquième siècle (1).

Avant de terminer les fouilles dans le terrain de Mme Bovy-Bologne, des tranchées avaient été creusées parallèlement aux tombes, puis, par acquit de conscience, d'autres furent faites perpendiculairement et obliquement aux précédentes ; les travaux furent alors abandonnés avec la quasi-certitude que le terrain ne recélait plus rien.

Dans le terrain de Mlle et MM. Declaye, au contraire, sur la demande des propriétaires, certaines parties cultivées furent réservées.

C'est dans un de ces rares coins inexplorés que, ces jours derniers, lors des travaux de terrassement entrepris pour agrandir un atelier, deux nouvelles tombes furent découvertes.

Elles se trouvaient à une profondeur plus grande que les précédentes (2 mètres), ce qui s'explique par leur situation en contre-bas dans un terrain en pente où les pluies transportent continuellement des terres du haut vers le bas.

L'une d'elles était identique à celles déjà mises au jour : le cadavre, placé ou non dans un cercueil, avait été enfoui directement dans le sol. Le squelette n'a été qu'en partie dégagé par les terrassiers ; jusqu'à présent, on n'a rien trouvé du dépôt funéraire qui pouvait l'accompagner.

L'autre tombe, beaucoup plus intéressante, consistait en un caveau rectangulaire de 1^m90 de longueur, 0^m60 de largeur et 0^m60 de hauteur, grossièrement construit en pierres et recouvert au moyen de plusieurs dalles de grès non équarries.

Le fond du caveau était pavé de tuiles rouges, plates et à rebord, probablement enlevées à un édifice belgo-romain.

Les ossements, en mauvais état de conservation, étaient très vraisemblablement ceux d'une femme, si l'on en juge par plusieurs des objets qui les accompagnaient : un bracelet à tampons en bronze (en deux fragments), fortement patiné et semblable à celui qui fut découvert, en 1910, dans une tombe voisine (2), un fragment de boucle dans un agglomérat de

(1) Voir *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XL, pages 35 à 40, et tome XLII, pages 133-138.

(2) Cf. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XL, p. 38, pl. I, fig. 3.

terre et de rouille, un bout de ceinture en bronze, un éclat de silex (briquet ?) et les restes d'un collier, comprenant trente-cinq perles de formes diverses (sphériques, ovoïdes, cylindriques, en anneaux, etc.) dont plusieurs en ambre-rougeâtre et les autres en verre verdâtre, bleuâtre, noirâtre ou en pâte de verre à deux teintes (jaune et brun).

Au point de vue scientifique, il serait grandement désirable de voir ces objets intéressants réunis à ceux qui furent recueillis dans le même cimetière franc, lors des fouilles exécutées par l'Institut archéologique liégeois, en 1910 et 1912.

Connaissant, par expérience, la générosité désintéressée de Mlle et MM. Declaye et leur désir de favoriser les études archéologiques, nous ne doutons pas qu'ils consentiront à joindre leurs nouvelles trouvailles à celles dont ils ont déjà bien voulu enrichir notre section franque.

JEAN SERVAIS.

Donation Georges Cumont.

Par arrêté du 5 mars 1914, la Députation permanente du Conseil provincial a autorisé la Ville de Liège à accepter l'importante donation faite avec tant de générosité au *Musée archéologique liégeois* par M. Georges Cumont, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, le numismate et préhistorien bien connu.

Cette libéralité est conçue en des termes qu'il convient de rapporter et que nous reproduisons d'après l'acte notarié passé le 9 février dernier, devant M^e Detienne, en la salle des séances du Collège échevinal.

« Monsieur Georges Cumont, ayant consacré une grande
» partie de sa vie à l'étude de la préhistoire et à la formation
» de sa collection d'objets des âges de la pierre, déclare
» faire donation entre vifs de cette collection à la Ville de
» Liège, et ce, dans le but d'en assurer la conservation dans
» un musée public et de permettre ainsi à'en tirer tout le
» profit scientifique possible.

» Cette libéralité est faite aux conditions suivantes :

I.

» La donation composée surtout d'instruments en pierre
» trouvés en Brabant, sera installée dans la section préhisto-
» rique du *Musée archéologique liégeois*, pour servir spéciale-
» ment aux études comparatives avec les séries d'objets pré-
» historiques provenant du pays de Liège.

II.

» La collection restera entière, sera classée suivant les
» meilleures méthodes scientifiques et exposée aussi conve-
» nablement que les collections Marcel De Puydt et autres,
» faisant partie du Musée.

III.

» La collection se compose de dix groupes d'objets en silex
» et en autres roches. Ces divers groupes ou séries ont été
» recueillis en presque totalité par le donateur lui-même, dans
» les stations ou gisements suivants : Nivelles, Arquennes,
» Ittre, Braine-l'Alleud, Seneffe, Overysse, Uccle, Rhode
» Ste-Genèse, Verrewinckel, Tourneppe, Ways-Ruart et
» Waterloo.

IV.

» La collection Georges Cumont est décrite et spécifiée
» en un état estimatif, dressé par les parties en exécution
» de l'article 948 du Code civil et fixant la valeur des 8000
» silex taillés et autres pierres qui la composent. La libéralité
» a lieu pour cause d'utilité publique, pour favoriser l'ensei-
» gnement des sciences préhistoriques et le développement
» du Musée archéologique liégeois, dit Musée Curtius. »

* * *

La collection est déjà entrée au Musée et le Conservateur s'occupe, d'accord avec la Ville, de la confection du mobilier de la nouvelle salle qui, nous l'espérons, pourra encore être inaugurée cette année.

On pourra juger de l'importance de la donation par cette simple nomenclature de sa composition :

1) Série de 800 pièces diverses provenant de la station néolithique de Nivelles ;

2) Ensemble de 800 pièces provenant du gisement d'Arquennes ;

3) Collection de 500 pièces provenant des gisements d'Ittre le Sart, d'Ittre le Hulen et d'Ittre le Mazy ;

4) Groupe de 200 pièces néolithiques provenant des gisements de Braine l'Alleud. — Série de 200 objets quaternaires et néolithiques de Seneffe ;

5) Série de 350 pièces provenant des stations d'Overyssche (Terlaenen) et Uccle (Calevoet).

6) Ensemble de 6000 pièces récoltées depuis 1885 jusqu'à ce jour dans les stations néolithiques de Rhode Sainte-Genèse et Verrewinckel (Uccle) ;

7) Série de meules et fragments de polissoirs, provenant des stations néolithiques de Nivelles-Orival et de Braine l'Alleud et grand polissoir de forme carrée trouvé à Loonbeek ;

8) Série de 220 objets façonnés et nombreux éclats de silex de la station néolithique de Tournepe, lieu dit Meigemheyde, et objets provenant des gisements néolithiques de Buysinghen, Ways-Ruarf et Waterloo.

9) Série d'instruments ou d'armes en pierre, provenant de Spiennes, Overyssche, Loonbeek, Braine-le-Chateau, Diest, Braine le Comte, Marche, Middelkerke, Henripont, Tervueren, Beersel-lez-Bruxelles, Rhode Sainte-Agathe, Petit Roeulx près Nivelles, et un outil en corne de cerf trouvé dans la Dendre près d'Alost ; le tout formant un ensemble, avec les petits silex néolithiques de Feschaux et Finnevaux, d'environ 300 pièces ;

10) Groupe formé d'objets en pierre de provenance étrangère à la Belgique et d'une série de silex néolithiques belges.

Nous réservons pour la cérémonie d'inauguration l'examen détaillé de la collection Georges Cumont, remarquable à tant de points de vue ; l'Institut archéologique liégeois veut seulement transmettre aujourd'hui au généreux donateur l'expression de ses vifs remerciements et lui donner l'assurance que sa précieuse collection sera aménagée et conservée à Liège, avec tout le soin qu'elle mérite.

K. S.

**Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse
Saint-Nicolas au Trez**

En décrivant dernièrement dans la *Chronique*, la croix tumulaire de Benoît Desyr, trouvée rue du Vert-Bois (1), nous ignorions l'existence, à un pas de l'endroit de la trouvaille,



FIG. 1.

(1) *Chronique archéologique du Pays de Liège*, année 1913, p. 80.

dans l'atelier de la marbrerie Fincœur-Thomasse, rue des Prémontrés, n° 12, de deux inscriptions inconnues, pensons-nous. Des travaux d'aménagement exécutés dans l'immeuble n° 14, même rue, nous ont donné également deux fragments de tombes plates, que nous avons recueillis.

I. Dalle de calcaire. Hauteur 0^m49, largeur 0^m35, sans ornements. Le texte, en lettres onciales gravées en creux d'une hauteur maxima de 0^m04, texte qui mentionne simplement une fondation d'anniversaire, en fait un spécimen peu banal d'épigraphie liégeoise de la première moitié du XIV^e siècle. Cette date nous est suggérée par la langue employée et aussi par la forme grêle et anguleuse des caractères (Fig. 1).

- ILH - EST - LI - A || NNIVERSAIRES || GERAR - DESC || LVSE - LE -
PROMIER || LVNDI - APRS - LE || SAINT - ANDRIER || ILH - EST -
LI - ANIU || ERSAIRES - DAME - YDE - SA - FEME LE || PROMIER -
LUNDI - DAURILH (1).

Nos recherches pour trouver des traces de la fondation et des personnes y mentionnées, sont restées vaines ; espérons qu'un de nos lecteurs pourra nous renseigner à ce sujet. Jusqu'à ce moment, le nom du fondateur peut donner lieu à deux interprétations : d'Escluse ou bien de Sluse. Ce dernier nom est l'équivalent de de Sluse (2), nom que porta une famille bien connue au pays de Liège, mais dont nous n'avons pas pu retrouver une généalogie assez ancienne.

II. Dalle en calcaire. Largeur 0^m39, hauteur 0^m35 (Fig. 2).

Cette pierre, nettement tumulaire, porte taillés en épargne une inscription et un cadre de style renaissance : une bande réservée comme bordure extérieure, puis un arc en plein cintre à trois redans, portant de chaque côté sur une colonnette ornée de spires. Celles-ci partent symétriquement d'une bague double assez saillante, qui coupe

(1) Remarquons que les lettres U, E, C et M sont fermées par un mince trait.

(2) Au XIV^e siècle, le nom du village de Sluse, près de Tongres, était Sclose : « ...Desous le voie qui vat de Peiwes (Paifve) à Sclose... », registre des Pauvres en Ile 1303 [*Archives de l'Etat à Liège*] au 5^o des rentes de Wihogne.

le fût à peu près en son milieu. Au sommet de la colonnette, un abaque plat arrondi à ses arêtes inférieures ; en dessous, la base avec son profil de talon renversé. Dans les écoinçons étaient figurées deux rosaces actuellement presque entièrement effacées.



Fig. 2.

Le cintre contient un cartouche vide (destiné peut-être à recevoir un millésime) flanqué de deux écussons. Celui de gauche porte un maillet et deux ciseaux de tailleur de pierre ; l'autre, une équerre et une truelle.

Nul doute qu'il faut y voir les insignes de la profession exercée par le défunt.

Un filet en relief courant d'un abaque à l'autre sépare ce qui précède de l'inscription en caractères gothiques de mauvais style, que nous lisons comme suit :

CHY GIEST COLA GE
RIN ET FRACOISE

Un filet, semblable au premier, court entre la première et la seconde ligne ; il pourrait, sans doute, avoir tenu lieu du petit trait remplaçant un N, à placer au dessus de l'A de FRACOISE.

Ce même mot est suivi d'un signe bizarre ressemblant un peu à un R de cette époque mais plus allongé, dont nous ignorons la signification.

Une grande partie de l'espace, où l'inscription aurait pu se continuer, est restée intacte, ce qui, vu la brièveté du texte, laisse croire que celui-ci est incomplet.

Quant à Cola Gerin, nous pensons avoir retrouvé l'année de sa mort ainsi que celle de sa femme, dans un registre déposé aux Archives de l'Etat à Liège (1). A la date de 1538 nous lisons : « Por le lumiere le Sruice le feme collas Garrin x aids » et en date de 1539 : Por le lumiere le sruice Colla Garrin x aids. »

Ce n'est pas trop audacieux, croyons-nous, d'identifier ces deux noms de famille, car à cette époque, comme maintenant parfois encore, le prénom avait souvent plus de vogue et d'importance chez le peuple que le nom patronymique, ce qui fait que des variantes dans ce dernier peuvent être et sont très fréquentes. Le style du monument concorde bien avec cette date.

111. Fragment de dalle gravée en creux. Largeur 0^m38 ; hauteur 0^m25. Calcaire.

Les lettres onciales bien rondes, en tous points semblables à celles de la fin du XIII^e siècle (2), sont bordées de chaque côté par un filet formant cadre.

Un autre filet parallèle aux deux premiers, se retrouve près de la cassure. Du texte lui même il ne nous reste que six lettres : DELMAG et les traces d'un D qui suivait.

Nous lisons donc : « DELMAGDalene » en formulant l'hypothèse que la dalle, dont il ne nous reste que ce fragment,

(1) Registre de Saint-Nicolas au Trez « Revenus-Luminaire », 1536-1540.

(2) Voir P. LOHEST dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, année 1907, p. 22 (pierre tumulaire de l'échevin delle Fosse, mort en 1283).

a jadis recouvert les restes d'un personnage ayant joué un rôle dans l'administration de la paroisse ou de l'église Sainte-Madeleine au Trez, sœur aînée de l'église Saint-Nicolas au Trez.

IV. Fragment de dalle gravée en creux. Largeur 0^m40, haut. 0^m17.

Nous ne possédons de cette pierre tombale que la partie inférieure, où l'on remarque encore la base d'une colonnette, qui séparait les deux gisants. On y voit aussi la pointe de la chaussure de celui de gauche ainsi que la patte de l'animal, chien ou lion, que l'on plaçait d'ordinaire aux pieds des personnages.

De l'inscription, outre une ou deux lettres indéchiffrables nous possédons le début, marqué par une croisette formée de 5 points dont un au centre et située juste en dessous de la base de la colonnette susdite. Trois lettres la suivent: L A N en onciales assez raides et à traits moins larges que de coutume. Le texte commençait donc à se lire à partir du milieu de la base.

Bien d'autres sépultures existaient encore dans l'église même (1), entre autres celle de la famille de Fies (1^{re} moitié du XIV^e siècle), tombe qui portait figurés trois gisants au lieu de deux. Elle était placée dans la chapelle à gauche de l'église. On pouvait y voir également la tombe d'Anne-Marie Fisen (sœur du peintre Englebert Fisen) morte le 16 août 1693 (2).

JACQUES BREUER.

(1) En 1337, La Madeleine était encore paroissiale, comme l'atteste ce compte de distribution de souliers « à l'entreie dyvier en le p(a)roche delle Magdalene a treist » (Pauvres en Ile, 1337, f^o 23).

Saint-Nicolas au Trez existait déjà en 1350, témoin l'acte par lequel les curés de Liège font connaître la juridiction du prévôt de Saint-Lambert en matière de mariage, d'usure, etc., dans BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, p. 131. Voy. aussi TH. GOBERT, *Les rues de Liège* au mot Saint-Nicolas au Trez.

(1) Cfr. les Manuscrits de Lefort (Archives de l'Etat à Liège). Epitaphes de Liège, dossier des Frères Mineurs, à la fin.

(2) Cfr. J. HELBIG dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, tome I, p. 49.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

Au Boulevard d'Avroy. — Notre bonne ville ne cesse de se transformer et de se moderniser, au grand détriment de nos vieilles et pittoresques constructions liégeoises; il n'y a pas de mois qu'on n'ait à signaler la disparition de quelque intéressante façade ou de quelque vétuste et curieuse maison.

Tout récemment encore, la pioche des démolisseurs a fait disparaître, boulevard d'Avroy les deux immeubles portant les numéros 242 et 244 ; si leurs façades à rue, depuis longtemps défigurées et transformées, avaient perdu tout caractère, celles de derrière, par contre, moins remaniées avaient encore conservé en grande partie leur aspect primitif (fin du XVII^e siècle).

Un grand hôtel de maître va être édifié à l'emplacement de ces deux maisons, derniers vestiges de l'ancien quartier de Sainte-Véronique.

Les trésors d'art des églises. — Il y a quelques mois (*Chronique* d'août-septembre-octobre 1913, pp. 91-92), nous avons eu l'occasion de souligner l'utilité de la circulaire que M. le Gouverneur de la province avait adressée aux Administrations communales pour leur recommander la conservation des ameublements anciens des églises ; nous avons rappelé en même temps les recommandations faites par M. le Ministre de la Justice au sujet de la conservation des objets intéressants que renferment les églises ; à cet effet, M. Carton de Wiart a adressé aux évêques une circulaire les priant d'appeler l'attention des membres du culte « sur les dispositions légales qui ont pour but d'assurer la conservation des richesses artistiques et archéologiques des églises ; les mettre en garde contre les sollicitations dont ils pourraient être l'objet, et leur signaler les conséquences pouvant résulter des infractions commises, en violation desdites dispositions ».

Le Ministre de la Justice a depuis cru devoir rappeler aux Gouverneurs de province sa circulaire dans laquelle il est dit :

« Mes honorables prédécesseurs vous ont fait parvenir, pour être portées à la connaissance des administrations fabriciennes et communales, des copies de décisions judiciaires prononçant des condamnations à charge de ministres du culte qui avaient contrevenu à la disposition précitée de l'arrêté royal du 16 août 1824.

Cependant de nouveaux abus sont toujours à craindre. Dans cet ordre d'idées, la Commission royale des Monuments et des Sites m'a signalé une circulaire envoyée aux curés et desservants du royaume par un antiquaire, qui offre, moyennant une commission à payer par le vendeur et par l'acheteur, son entremise pour la vente et l'achat d'objets mobiliers de toutes espèces appartenant aux églises. Cette circulaire pourrait être considérée comme

ayant notamment pour but d'inciter les ministres du culte à céder des objets ayant une valeur artistique ou archéologique, en échange d'objets de même nature qui en seraient dépourvus.

J'estime qu'il importe de mettre à nouveau les administrations fabriennes et les ministres du culte en garde contre les sollicitations pouvant avoir pour objet de les amener à se défaire d'objets d'art ou d'antiquités placés dans les églises et de leur rappeler les conséquences que peuvent entraîner, pour les auteurs d'actes irréguliers de ce genre, les aliénations faites en violation de l'article 5 de l'arrêté royal du 16 août 1824.

Il serait utile à cet effet, lorsque vous attirerez l'attention des administrations fabriennes sur les considérations qui précèdent, de leur adresser une nouvelle copie de la circulaire du 25 mars 1896 pré-rappelée.

Vous voudrez bien, de votre côté, veiller à ce que, dans la mesure du possible, une étroite surveillance soit exercée en vue de prévenir les abus de l'espèce et stimuler, dans ce but, la vigilance notamment des commissaires d'arrondissement et des architectes provinciaux, ainsi que des autorités communales... »

Il faut savoir gré à M. le Ministre de la Justice de son excellente initiative qui, espérons-le, mettra enfin un terme au mercantilisme de certaines administrations fabriennes, trop souvent coupables d'avoir causé la disparition ou la dispersion d'œuvres d'art de valeur, qu'il eût été facile de conserver à notre patrimoine national.

Au Musée archéologique.— Le mobilier de la salle du médaillier s'accroîtra très prochainement d'une nouvelle vitrine qui occupera toute la paroi de la muraille sous les fenêtres donnant sur la cour intérieure de la Maison Curtius.

Cette bijoutière, dont la Ville de Liège vient de décider la confection, permettra d'exposer le restant de l'importante collection Ulysse Capitaine ainsi que les séries de sceaux, cachets, etc., de notre Institut.

Sous peu aussi, l'ancienne chaire à prêcher de l'église Saint-Jacques sera installée à la Maison Curtius.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 22 Février 1914

Présidence de M. Th. GOBERT, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

35 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président, L. Halkin, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Hamal-Nandrin, conservateur adjoint, MM. de Buggenoms, M. De Puydt, le baron de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, L. Ledru, Max Lohest, F. Magnette, G. Ruhl, membres effectifs ; MM. l'abbé Coenen, Edm. Couvreur, J. Dabin, G. Dallemagne, L. de Lannoy, le baron Edm. de Sélys-Longchamps, J. Dupont, I. Etienne, G. Ghilain, F. Loiselet, A. Massart, J. Petry, C. Simonis, L. Nagels, Théo Smeets, A. Thonet, Ch. Thonet, le colonel Van Huele et le D^r B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. G. Kleyer, J. Brassinne, A. Pouillet, J. Dumont, Ch. Wilmart, J. Delheid et J. Pirllet.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du tome 43 avance normalement et qu'il espère pouvoir le distribuer dans les premiers jours d'avril.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1913. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1913. M. le Président remercie et félicite M. Renard-Grenson de son substantiel rapport.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne lecture de son rapport sur les finances de l'Institut. M. le Président remercie M. Pholien de son excellent exposé.

Un échange de vues a lieu entre MM. Fl. Pholien, G. Ruhl et Ch. Thonet au sujet du recrutement de nouveaux membres. Il est décidé qu'un appel sera fait au public liégeois, lors de la prochaine conférence publique à la salle académique.

Election de quatre membres effectifs. — MM. A. Micha, P. Jaspar, l'abbé J. Coenen et le chanoine S. Balau sont élus à l'unanimité membres effectifs de l'Institut archéologique liégeois.

Election de cinq membres correspondants. — MM. Ch. Wilmart, E. Van Ormelingen, Ch. Defrêcheux, J. Lohest, E.-J. Dardenne et J. Remouchamps sont élus à l'unanimité membres correspondants.

Election de membres associés. — MM. l'abbé E. Fréson, Fr. Piette et G. Médard sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. De Puydt, au nom de M. Kleyer, empêché, communique la nouvelle de la donation à la Ville de Liège, pour le Musée archéologique, des importantes séries d'antiquités préhistoriques de M. Georges Cumont. Au juste hommage rendu au donateur et à la Ville de Liège qui assume tous les frais d'installation des collections, il propose d'associer M. J. Servais, à la science duquel on doit en grande partie cette donation. M. le Président remercie MM. de Puydt et Servais de leur zèle et propose d'adresser une lettre de chaleureux remerciements à M. G. Cumont (*Adopté*).

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre du docteur Tihon attirant l'attention de l'Institut sur la découverte de nouvelles galeries souterraines à Fexhe le Haut-Clocher. M. Hamal s'étant déjà rendu sur les lieux, M. Max Lohest insiste sur la nécessité d'examiner la nature des terrains, l'extraction de la marne exigeant notamment le creusement de nombreuses galeries et chambres souterraines.

M. Pholien fait don à l'Institut des publications et cartes-vues éditées à l'occasion de la Joyeuse Entrée de LL. MM. le Roi et la Reine à Liège le 13 juillet 1913.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 55.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXX. — STATUE DE SAINTE CATHERINE.

(Commencement du XVI^e siècle). — (Bois. — Hauteur : 0m.84).



Cliché de l'auteur

Cette statue est conservée au presbytère de Rocour et provient de l'ancienne église de ce village. Elle représente une grande sainte dominicaine, sainte Catherine de Sienne, revêtue de son costume de religieuse et portant posée, sur son voile, la couronne d'épines qui la caractérise. L'indication des stigmates se trouvait sans doute sur les mains, actuellement brisées.

L'œuvre est de style encore gothique, mais de ce gothique de la fin du XV^e et du début du

XVI^e siècle, toujours vigoureux et réaliste, quoique déjà quelque peu assoupli par cette espèce de maniérisme qui, dans notre pays et dans certaines régions de l'Est de la France (1), a précédé et annoncé l'introduction de l'influence italienne. Ce maniérisme, d'ailleurs à peine indiqué, se remarque ici dans la pose un peu déhanchée et dans le mouvement de la jambe droite qui porte le genou en avant. Cette attitude motive plus ou moins la formation d'un pli destiné à animer la draperie et qui, autrement, n'aurait aucune raison d'être. La facture de cette œuvre n'en est pas moins fort élégante. Très hardie dans le traité de l'étoffe, elle devient d'un modelé très doux dans le rendu de la physionomie. On peut dater la statue du commencement du XVI^e siècle.

Un document découvert dans les archives de la paroisse par M. l'abbé Langhor, curé de Rocour, semble confirmer cette indication. En effet, le document établit que « Jean-Louis de Rocour qui esly sa sépulture en l'église de Rocour auprès la sépulture de sa mère, en my la dite église » a fondé en 1504 une messe à dire chaque semaine à l'autel de sainte Catherine. On peut supposer, sans invraisemblance, que l'auteur de cette fondation pieuse avait fait orner à ses frais l'autel où la messe devait être dite et qu'il fut le donateur de la statue retrouvée par M. Langhor parmi d'autres débris du mobilier de la vieille église.

M. DEVIGNE.

Corpus inscriptionum belgicarum.

Nous commencerons, dans l'un des prochains numéros de la *Chronique*, la publication des fiches des inscriptions historiques et privées de la province de Liège.

Aujourd'hui, pour faciliter le travail des nouveaux collaborateurs, nous donnons, en annexe, deux fiches avec les rubriques expliquées.

(1) Voyez R. KOEHLIN et J.-J. MARQUET DE VASSELLOT : *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle. Etude sur la transition de l'art gothique à l'italianisme* (Paris, Armand Colin, 1900).

Sous peu nous publierons quelques fiches intéressantes.

Elles seront imprimées sur feuilles séparées et non paginées, de sorte que nos membres et les personnes que ce travail intéresse pourront les classer comme bon leur semblera, soit par ordre alphabétique, soit par familles, soit par communes.

Nous prions les membres de l'Institut qui connaîtraient dans notre province des inscriptions historiques ou privées de bien vouloir les signaler.

GUERETTE-DOUXCHAMPS.

Le Château des Quatre Tourettes

Peu de personnes et même de Liégeois connaissent cet ancien château-fort.



C'est là un fait absolument regrettable, car ce château mérite d'être connu à plus d'un titre ; tout d'abord par le cachet qu'il a encore su conserver aujourd'hui, malgré les déprédations du temps et les transformations malheureuses qu'il a subies, et ensuite par les souvenirs historiques dont il est imprégné.

Il est situé rue Saint-Léonard (Nord) au n° 535. La tour principale et deux de ses tourettes subsistent encore en partie. Quelques-unes de ses fenêtres anciennes ont été sauvées de la destruction qu'un vandalisme mercantile a voulu moderniser.

La porte d'entrée est surmontée de l'inscription sculptée dans la pierre :

DAMOISEL ALID PIETE DE MALLE
L'AN MIL CCCCC ET XII
A FAIECT FAIRE C^{le} MAISON.

Elle est surmontée d'un cartouche contenant les quartiers de la châtelaine.

Il est malheureusement impossible d'en distinguer les émaux. Je les ai lus comme suit :

Deux écus accouplés soutenus par un arbre de... sur terrasse de... Le dextre d'argent au beffroi d'azur, à la fasce de... chargée d'une rose de...



L'écu de senestre écartelé au 1^{er} d'argent avec vairs d'azur, au 2 et au 3 de... au levrier en attente de... et au 4 de losanges de...

Le tout surmonté d'un casque de face à 3 grilles avec une couronne de 5 fleurons sommée de 3 plumes d'autruche et entouré de lambrequins.

Théodore Gobert dans son remarquable ouvrage intitulé : « Les rues de Liège », tome III, f° 331, a fait de ce manoir une description fidèle, que je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ci-dessous :

Quatre Tourettes. — Rue des et Rue Derrière les. — Reconnaissez, lecteurs, sous ces dénominations, respectivement la rue Morinval et la rue Adolphe Borgnet. Les anciennes appellations

étaient appliquées à ces voies, dans les trois ou quatre dernières centaines d'années et même dans la première moitié de notre siècle, à raison d'une antique propriété champêtre de l'endroit. La maison subsiste de nos jours. En passant rue St-Léonard, on peut l'apercevoir à gauche, au fond d'une avant-cour (n° 525). On constate facilement que les habitations banales qui l'enserrent, comme les ravages du temps et des hommes, lui ont enlevé la majeure partie de son caractère archaïque. Entourée, jadis, de vastes jardins, en dépendant, et de terres en culture, ce véritable manoir de forme rectangulaire était remarqué de tous les alentours. Quel aspect imposant il présentait alors ! Gardé par des fossés remblayés maintenant, le petit-château fort communiquait avec le dehors au moyen d'un pont-levis, qui, au moment du danger, se relevait et barricadait d'une façon absolue la porte de la maison. Il a également disparu. On retrouve, du moins, à l'angle gauche du bâtiment, la tourelle ronde dérobant l'escalier, mais laissant voir ses meurtrières qui devaient aider à défendre le poste de concert avec les trois échauguettes surmontant encore les autres angles de l'édifice semi-militaire du moyen-âge.

Cette demeure, en effet, à un passé lointain. Des souvenirs patriotiques d'un intérêt palpitant s'y rattachent. N'a-t-elle point été le témoin muet, et la glorieuse victime d'un des sanglants épisodes qui précédèrent le sac de notre cité, en 1468, par les troupes de Charles le Téméraire, épisode que nous avons fait connaître partiellement à l'article rue Porte St-Léonard, d'après des témoins oculaires. Il se passa le 26 octobre. Vainqueurs dans une de leurs sorties contre l'avant garde du duc de Bourgogne forte de plusieurs milliers d'hommes, les Liégeois, en nombre beaucoup plus restreint, avaient poursuivi leurs ennemis jusqu'à l'extrémité du faubourg St-Léonard. Une partie des Bourguignons se réfugièrent dans la Maison des Quatre Tourettes. Les Liégeois les y bloquèrent. Enthousiasmés de leur succès, ils commirent l'imprudence de livrer ce bâtiment aux flammes. Les lueurs du vaste foyer firent d'abord connaître à l'armée bourguignonne la faiblesse numérique de la troupe liégeoise et lui servirent ensuite de point de ralliement. Les Bourguignons survivants reprirent courage et s'élançèrent sur la poignée de vaillants Liégeois qui, devant ces forces considérables, durent battre en retraite, sans désordre cependant.

A cette époque la maison-forte des Quatre Tourettes appartenait à la famille de Piteit dont Hemricourt, dans son Miroir des Nobles, fait mention. Elle demeura longtemps dans les mains de cette famille sur laquelle Jalheau donne de nombreux renseignements généalogiques (1), ainsi que le héraut d'armes Le Fort.

Le manoir, incendié en 1468 comme on l'a vu, a été reconstruit

en 1512. C'est ce que constate l'inscription suivante gravée en dessous des écussons armoriés, sur une pierre de la façade, à gauche :

Damoisel Alid Piete demalle l'an mil CCCCC et XII a faicte
bâtir la maison.

Cette dame, née Alide de Villers, dame d'Emale, de Canne, de Nédercanne, etc..., avait épousé le 29 novembre 1493, le possesseur de cette propriété, nommé Jean de Piteit. Devenue veuve, elle convola en secondes noces avec Pierre Branche et mourut l'an 1515. Vers la fin du XVI^e siècle, la belle résidence était encore détenue par un Jean de Piteit, dit de Villers. Elle passa ensuite pour longtemps à la famille bien connue de Lovinfosse, puis à la famille Germay, qui la possède encore.

Depuis le siècle passé, la construction a beaucoup déchu de sa splendeur d'autrefois. Réduite, en fait, à une maison bourgeoise toute vulgaire, l'élégance et le luxe ont été bannis de ses salles. Elle a été modernisée à l'intérieur. On a même fait disparaître pour la vente, en ce dernier quart de siècle, quelques cheminées artistiques qui la décoraient. L'une de ces cheminées en style ogival, a été acquise par M. Jules Frésart, qui l'a installée en son château de Flône.

Le moment ne serait-il pas opportun pour la Ville de sauver d'une destruction progressive l'un des derniers et des plus curieux spécimens des maisons-fortes qui s'élevaient au moyen âge, en nombre restreint d'ailleurs, dans quelques faubourgs et qui servaient de résidence de campagne à de notables familles de la cité ? »

Je partage entièrement les sentiments de regrets de Th. Gobert de voir abandonné et dédaigné un si remarquable monument de notre vieille architecture et je reproduis très vivement son cri d'alarme, suppliant les pouvoirs publics de nous conserver et de nous restaurer ce précieux reste du moyen âge.

G. GHILAIN.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN | pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 | pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 29 Mars 1914

Présidence de M. TH. GOBERT, président.

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40 sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

31 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Halkin, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint ; MM. l'abbé J. Coenen, de Buggenoms, le baron M. de Sélys-Longchamps, E. Guérette-Douxchamps, M. Gérimont, M. Lohest, L. Ledru, L. Naveau, membres effectifs ; MM. F. Bidlot, C. Bourgault, E. Couvreur, Ch. Defrêcheux, le baron E. de Sélys-Longchamps, F. Dumont, J. Dupont, D. Gérard, G. Ghilain, J. Mativa, J. Renchon, Th. Smeets, A. Thonet, Ch. Thonet, le colonel Van Huele, F. Wauters et le Dr Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, A. Mas-sart, A. Micha, J. Pirlet et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de

février qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que le volume de 1913 pourra vraisemblablement être distribué vers la fin avril.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire déclare avoir reçu de M. G. Ghilain, qui la présente pour le *Bulletin*, une notice intitulée : *Les fonts baptismaux de l'église primaire de St-Barthélemy à Liège.*

Sur la proposition de M. le Président, sont nommés rapporteurs MM. F. Magnette, L. Ledru et l'abbé J. Coenen.

Communication de M. F. Magnette : Une république liégeoise de quatre mois : la régence du prince de Rohan, 1790-1791. — M. le Président félicite et remercie M. Magnette de sa très intéressante communication.

Election de deux membres associés. — MM. Paul de Launoit-Naveau, industriel à Liège, et Henry Delloye, avocat, à Huy, sont élus à l'unanimité membres associés.

Présentation de membres correspondants et associés. — MM. J. Vannérus, à Bruxelles, est présenté en qualité de membre correspondant ; le chevalier G. de Harlez de Deulin, MM. Robert Dresse et Albert Lacroix sont présentés en qualité de membres associés. Les élections auront lieu à la séance du 24 avril.

M. le Secrétaire communique une lettre de M. G. Ghilain attirant l'attention de l'Institut sur l'utilité qu'il y aurait d'entreprendre certaines recherches en l'église Saint-Barthélemy, en vue de rechercher l'ancienne crypte qui a existé autrefois en cette église.

M. Ghilain soumet à l'assemblée divers plans et dessins, au moyen desquels il fournit des explications détaillées au sujet des fouilles qu'il voudrait voir entreprendre par l'Institut.

M. le Président remercie M. Ghilain de son exposé et propose à l'assemblée de charger la Commission des fouilles d'examiner avec M. Ghilain la possibilité de faire les recherches en question (*Adopté*).

M. le capitaine Alfred Thonet offre au Musée une brique de foyer Louis XV provenant de l'un des anciens bâtiments de la citadelle de Liège ; il signale l'existence de briques de ce genre dans les diverses cheminées de la Citadelle et demande si l'Institut ne pourrait faire des démarches pour que ces briques soient remises

à jour, les âtres qu'elles ornent étant actuellement en majeure partie bouchés.

M. Thonet signale encore que le Comité de rédaction de la *Vie Militaire* a décidé d'ouvrir ses colonnes à une nouvelle rubrique : l'*Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique*. A cet effet, M. Thonet fait appel aux membres de l'Institut pour qu'ils lui renseignent les souvenirs militaires qu'ils possèdent ou dont ils connaissent l'existence.

M. le Président remercie M. Thonet de son intéressant exposé et lui demande de faire parvenir au Bureau une petite note écrite concernant cette question, note qui pourra être insérée dans la *Chronique archéologique*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXXI. — VOLET EN CHÊNE AVEC ARMATURE EN FER FORGÉ.

(Commencement du XIV^e siècle).

Pendant la période médiévale, l'art de la ferronnerie, au pays de Liège, atteignit un réel degré de perfection.

Le volet reproduit ci-après est un échantillon caractéristique de cet art robuste, pittoresque et rationnel. Découvert aux environs de Huy par M. Ed. Brahy-Prost, membre de l'Institut archéologique liégeois, il fut offert à notre Musée où il figure en bonne place.

Cette pièce très curieuse se compose de deux parties : 1^o le volet proprement dit, simple planche de chêne massive sans ornements ; 2^o l'armature en fer ouvré. Sur celle-ci se concentre tout l'intérêt : le cadre de fer qui suit les bords du panneau de bois et les trois pentures qui étalent habilement leurs volutes cloutées sur tous les ais de chêne de façon à les assujettir solidement, forment une protection sérieuse et intelligemment répartie.

D'autre part, on peut constater que les volutes et autres ornements sont tirés d'un façon aussi asymétrique que char-

mante des barres principales ou de l'encadrement, en les amaigrissant très sensiblement ; ces mêmes volutes vont en s'effilant, pour se terminer par un enroulement très serré autour du clou d'attache, dont la tête demi-sphérique semble se fondre avec la fin de la volute. Enfin les autres clous, qui fixent les barres principales, en nombre plus considé-



nable qu'il n'était nécessaire, sont disposés de façon à augmenter leur valeur décorative, en formant un ensemble, pittoresque, logique, très satisfaisant, qui porte l'empreinte des travaux de l'espèce exécutés au XIII^e siècle et au commencement du XIV^e.

Il est regrettable que le complément naturel de cet ensemble, la serrure primitive, ait disparu pour être remplacé par

l'entrée de serrure informe dont la présence fait tache dans un panneau aussi décoratif.

La destination de cette pièce semble tout indiquée : ce doit être la porte montée sur gonds d'une armoire murale ; l'armature en fer si parfaitement défensive en fait une bonne porte de coffre-fort ou d'armoire à archives ; était-ce sous sa protection que seigneur, bourgeois ou corporation serrait ses titres de noblesse, papiers précieux ou privilèges ?..

Les indications nous manquent pour trancher la question.

F. SACRÉ-TURIN.

Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique

Lors de sa dernière réunion à Bruxelles, le Comité de rédaction de la *Vie Militaire*, sous la présidence du colonel comte de Hemricourt de Grunne, a décidé d'ouvrir ses colonnes à une nouvelle rubrique.

A côté de *Notre passé militaire* paraîtra bientôt l'*Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique*.

Parmi ces souvenirs, il en est que beaucoup connaissent : ce sont ceux que nos musées renferment. Mais il en est d'autres certainement très importants et très nombreux, conservés jalousement dans des collections privées.

Ce sont ceux-là qu'il conviendrait de mettre au jour dans l'intérêt de l'histoire militaire de notre pays.

Au nom de la *Vie Militaire*, je me permets de faire appel à tous les membres de l'Institut archéologique liégeois pour qu'ils nous aident dans la tâche entreprise.

Je leur demanderai de bien vouloir me faire parvenir la liste des souvenirs militaires qu'ils possèdent ou dont ils connaissent l'existence, liste accompagnée si possible, d'une notice succincte avec dessin ou, mieux encore, avec photographie.

Les listes, notices, etc., paraîtront dans la *Vie Militaire* avec indication des propriétaires de ces souvenirs.

A. THONET,
Capitaine en second d'infanterie,
Avenue des Côteaux, 82,
Grivegnée (Liège).

VAL BENOIT

Inscription relative aux bourgmestres Henri de Bailly et Nicolas-Joseph de Closset.

Nous croyons intéressant de publier deux inscriptions inédites, dont la découverte remonte déjà à un an environ. Il s'agit des inscriptions gravées sur deux monolithes en castéen



de la Meuse mis à jour au charbonnage du Bois-d'Avroy, rue du Val-Benoit ⁽¹⁾. Grâce aux soins de M. l'ingénieur H. Bogaert, directeur de ce charbonnage, ces deux blocs de pierre ont été encastrés dans les montants d'un petit viaduc récemment construit à l'endroit de la découverte ; leur conservation est ainsi désormais assurée.

Ces inscriptions sont taillées en creux, chacune sur une banderole en relief qui coupe la pierre dans toute sa largeur à la partie supérieure.

Au-dessus de chacune de ces banderoles, un espace martelé fait deviner un écu, détruit très vraisemblablement à la révolution française.

L'une des inscriptions se lit :

HONNORÉ SEIGR HENRY DE BAILLY
JURIS CONSULT, CONSEILLER INTIME
DE S. A. EVÈQUE ET PRINCE DE LIEGE
POUR LA 2^{me} FOIS BOURGMRE L'AN 1731

Henri de Bailly avait été élu bourgmestre pour la première

(1) Voyez *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 8^e année, n^o 7 (juillet 1913) p. 71. Compte-rendu de la séance du 30 mai 1913.

fois le 24 septembre 1724 et pour la deuxième fois le 23 septembre 1731 (1). Son écu porte : Ecartelé au 1^{er} et au 4^{me} d'or au lion de sable, au 2^{me} et au 3^{me} d'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople, chargé en cœur d'un écu de gueules à trois macles d'argent.

L'autre se lit :

HONÔRE SEIGR NICOLAS JOSEPH DE CLOSSET
I. C. CONSEILLER DEPUTE PERPETUEL AUX
ETATS DU PAYS DE LIEGE ET COMTÉ DE LOOZ
DE LA SOUVERAINE JUSTICE DE LA CITÉ
ET PAYS DE LIEGE BOURGMRE L'AN 1731.

Son écu porte : D'argent à la fasce de sable, accompagné en chef d'un lion léopardé de gueules et en pointe de trois roses du même, 2 et 1 boutonnées d'or, barbées de sinople.

L'écu de ces deux bourgmestres figurait encore autrefois à l'église Saint-Thomas « sur les piliers qui soutiennent les treilles de fer qui servent d'entrée à la dite église du côté de la rue Hors-Château » (2).

Les deux monolithes mesurent chacun 2^m50 environ de hauteur et 0^m50 de largeur sur les quatre côtés ; la banderole qui supporte l'inscription est de la même largeur et haute de 0^m26 environ. Le croquis ci-contre de l'un d'eux (ils sont identiques) en donnera une idée plus exacte.

Il serait intéressant de connaître l'emploi de ces deux bornes. Nos recherches ont été vaines : nulle part il n'en est fait mention. Nous pouvons cependant émettre à ce sujet une hypothèse très satisfaisante.

Ces blocs ont été trouvés à la limite même des communes de Sclessin et de Liège (autrefois seigneurie de Fragnée), à l'emplacement de l'ancienne chaussée de Liège à Namur, enclavée aujourd'hui dans le charbonnage précité ; or, précisément en 1732, nous apprend Renier Malherbe (3), une faible partie de cette route existait, « la levée de Sclessin », et ce

(1) OPHOVEN, *Continuation du recueil héraldique des seigneurs bourgmestres de la noble cité de Liège*, p. 36.

(2) *Ibidem*, p. 37.

(3) R. MALHERBE, *De l'état des routes dans le pays de Liège*, dans les *Mémoires de la Société libre d'Emulation de Liège*, nouvelle série, tome IV, pp. 222 et 75.

depuis peu. « A la fin de cette année, on acheva la chaussée de Sclessin aboutissant au bac du Prince à Seraing, partie actuelle de la route de Namur ». De plus, nous constatons dans les « Extraits des comptes communaux de la cité de Liège » (1) que, de 1731 à 1732, il a été payé une somme de 22.009 florins pour « réparation des chaussées ». Il y a donc tout lieu de croire que c'est sous l'édilité de ces deux mayeres que la « levée » de Sclessin aura été construite ; de Bailly et de Closset auront voulu commémorer cette construction d'utilité publique en la « signant » de leur nom, selon une habitude chère aux bourgmestres de Liège pour les moindres travaux exécutés durant leur mandat.

Une dalle en pierre avec armoiries et inscriptions relatives à ces deux bourgmestres est conservée dans la deuxième cours du Palais à Liège ; elle provient de l'ancien rempart dit « des Anglais », à Hocheporte et rappelait les réparations qui y furent faites à cette date (2). JULES PIRLET.

NOS COLLECTIONS

DONS

Depuis le 1^{er} janvier dernier, nos collections se sont enrichies de nombreux dons, achats et dépôts ; en voici les principaux :

1. Saucière et plat en porcelaine du Japon, à décor bleu de pagode, oiseau, feuillage, fleurs, etc.

Don de M. le professeur L. De Koninck.

2. Perle en pâte de verre de couleur gris-bleuâtre, de forme à peu près sphérique et ornée de godrons. Epoque belgo-romaine. Trouvée à Engis.

Don de M. le Dr B. Wibin.

3. Brique de foyer, style Louis XIV, provenant de la citadelle de Liège.

Don de M. le capitaine Alfred Thonet.

(1) Cf. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* : Extraits des comptes communaux de la cité de Liège, 1643-1793.

(2) Cf. le *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liège fondé par l'Institut archéologique liégeois*, Liège, p. 55, n^o 83.

ACHATS

a) Bouteille en verre verdâtre légèrement irisé, à panse sphérique, goulot cylindrique, orifice à rebord plat. Trouvée à Neerhaeren. Epoque belgo-romaine (Ancienne collection Bamps). Hauteur : 0^m195 ; diam. de la panse : 0^m14.

b) Deux vitraux liégeois : armoiries et inscriptions. Le premier, de forme ovale, présente deux armoiries accouplées. Le second, de forme rectangulaire, donne les noms et qualités des propriétaires des précédentes armoiries : *Tossent Sougné Marchand Banquière J'ady Rentié de la Cité de Liège — Et Mademoiselle Margarite Charlis sa Compagne Anno 1693.*

c) Deux cruches en terre brunâtre, à panse bulbeuse, et goulot cylindrique à rebord droit, pourvues d'une anse. Proviennent de la rue du Vertbois à Liège, où elles ont été trouvées lors de travaux de voirie.

DÉPOTS DE LA VILLE DE LIÈGE

1. Outre son importante collection d'antiquités préhistoriques, M. Georges Cumont a fait également don à la Ville de Liège de :

a) Un ancien plan en couleurs, de la ville de Spa, dressé par Joh: Camp. géomètre (Longueur: 0^m56 × largeur: 0^m375).

b) Une banderole exécutée en 1781 pour l'inauguration de Célestin Thys, dernier abbé de Stavelot (Cette banderole a été décrite par M. Georges Cumont dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVII, 1913, pp. 85 à 92).

c) Un plan de la ville de Bouillon (dessin à l'encre de Chine, rehaussé de bleu et de rose). Années 1822 à 1845. Dimensions : 0^m55 × 0^m455.

d) Une plaque d'âtre en fonte (hauteur : 0^m58 ; largeur : 0^m50), portant la date 1584. La partie supérieure est cintrée. Au centre, dans un cartouche elliptique, les armes des rois de France (trois fleurs de lis) surmontées d'une couronne fermée. Hauteur : 0^m58 ; longueur : 0^m50.

e) Une meule belgo-romaine en grès, en parfait état de conservation, trouvée à Arquennes.

f) Deux fragments de meules belgo-romaines trouvés à Buysingen et à Leerbeek.

2. La Ville de Liège a également déposé au Musée archéologique :

a) Cinq tapisseries d'Audenaerde, style Louis XIII, provenant de la cure de l'église Saint-Antoine à Liège. (Hauteur : 3^m20 ; longueurs : 1^m86, 2^m68, 3^m20, 3^m90, 5^m30).

b) Pipe en bois sculpté, garnie d'un couvercle en argent gravé (Initiales J. L. B. dans une couronne). Les sculptures représentent trois armoiries surmontées de casques avec cimiers, d'attributs guerriers (canons, clairons, timbales, etc.), de fleurs, de feuilles d'acanthé, de coquilles, etc. Dans un cartouche se trouvent les initiales F. R.

La pipe est renfermée dans un écrin avec l'inscription : *J. B. J. de Lyon de Châtelet, officier au service d'Autriche, guerre de 1777-1779.*

Don de M. Clément Lyon, ex-officier, son petit-fils.

DÉPOTS DES PARTICULIERS

1. Médaillon en verre blanc opalin, de forme elliptique, portant en creux, sur chaque face, une tête coiffée d'un casque à haut cimier et vue de profil. Les deux têtes sont identiques. Le médaillon paraît être un assemblage de deux moulages d'une même entaille (Hauteur : 0^m017 ; largeur : 0^m010). Epoque belgo-romaine ? Trouvé à Celles (Hesbaye).

Dépôt de M. le Dr F. Tihon.

J. S.

Une note documentaire sur la discipline ecclésiastique au 18^{me} siècle.

En 1723, Georges-Louis de Berghes interdit par un mandement aux prêtres de la principauté la fréquentation des cabarets.

Il donna aussi plusieurs autres ordonnances tendant à fortifier la discipline ecclésiastique parmi son clergé et à conserver la foi et les mœurs parmi les fidèles.

Nous avons trouvé dans un registre appartenant à la Compagnie de Saint-Jean-Baptiste de l'église paroissiale de Fétinne, une note d'Arnold Woot de Trixhe, curé de cette église, faisant allusion à ces efforts de maintien de discipline ecclésiastique.

En 1733, les comptes de la Compagnie de Saint-Jean cessent d'être tenus par les maîtres, et le curé Woot de Trixhe explique pourquoi il s'en charge dans la note que nous publions ci-après.

JACQUES A. DUPONT.

Nota Bene.

Comme les Confrères de Saint-Jean-Baptiste malgré les ordonnances de l'Evêque et prince et du Sgr. archidiacre persistoient à vouloir rendre les contes entre eux sans l'intervention du Rnd curé et qu'ils les rendaient dans les cabarets où il ne convenoit aucunement que le dit Rnd curé se trouveroit, y aiant au surplus un mandement de l'Evêque de l'an 1723 qui le défend à tous ecclésiastiques *sub poenâ suspensionis ipso facto*, les dits confrères ne paient aussi ou plutost ne voulaient plus rien paier à la fabrique de l'Eglise pour pain, vin, chandelles, ornements, sous prétexte qu'ils recevoient trop peu pour les dépenses qu'ils disaient être obligé de faire, le curé les aiant admoneté eshorté à changer de gouvernement pendant plusieurs années de suite sans rien gagner et voiant que souvent les maîtres de la ditte confrairie qui quelques fois ne scavoient ny lire, ny écrire, tenoient le registre aux rentes ce qui avoient occasioné quantité de fautes et d'abus et qu'au surplus on trouvoit bien pour faire des dépenses très inutiles (laisant le scandal ou abus a parté) telles qu'on peut les voir par les contes, par exemple celui rendu au cabaret de la maison ou cense de Mathyva le 23^e juin 1733 ou pour quelques joueurs de violons de village leur donner à boir et aux rentiers ⁽¹⁾ on conte avoir déboursé traise fl. douse sous et demi (13-12-2) — au conte rendu le 25 juin 1729 chez Henri Baduin et cabaret, pour quelques bouquets, rameaux et pour les dépenses des joueurs et rentiers on marque vingt six florins bb. et ainsi à d'autres contes outre que ces maîtres non lettrés et les autres portoient le registre au cabaret icy et à Liège pour y faire des enrollements de nouveaux confrères tels quels et de leur chef, c'est pour remédier à tous ces abus que le curé s'est mis en possession de tenir le registre aux rentes et de les lever par lui-même sans fraix, depuis quel temps il a commencé par reformer la dépense qu'on faisait chaque année au cabaret

(1) Il s'agit du traitement de ceux qui venoient paier les rentes.

pour ceux qui apportoient le gâteau et venoient paier les rentes et par là, on a trouvé le moien d'avoir de l'util pour la fabrique de l'Eglise malgré que les confrères n'aient plus fait la quête à l'église en l'honneur de Saint Jean ce qui rapportait 20 à 25 fl. bb. tous les ans et cela à proportion de la diligence des maîtres qui que-toient. Il est facilement à remarquer que si le registre était resté aux mains des maîtres, probablement une bonne parties des susdites rentes se seroient entreperdues, le curé ayant été obligé de plaidoier pendant du temps à la basse cour de plenevaux comme il est à voir par le procès qui est resté entre les papiers de la cure, aiant été obligé de faire quantité de recherches ; mais à la fin les débiteurs ont été condamnés à tous fraix et ont reconnu la rente le tout quoi est à voir comme dist est, de même que l'utilité qui en revient chaque année à l'Eglise par les contes rendus et qui se trouvent à la fin du présent registre.

Voilà ce que le soussigné a cru convenir de marquer par mémoire tant pour rendre conte de la conduite qu'il a tenu que pour la connoissance de ses successeurs.

A. WOOT DE TRIXHE,

Curé de St-Vincent à Fettingne et d'Angleur son apendice

AVIS.

Nous croyons utile de rappeler à nos membres qu'ils peuvent acquérir, moyennant la modique somme de 5 francs, la breloque de l'Institut. Cette breloque en argent massif, à double face, comporte un espace réservé pour y faire graver le nom du titulaire ; elle facilite, de même que la carte d'identité, la visite des musées et constitue en même temps un souvenir intéressant.

On peut, sur simple demande, se procurer: la breloque, en s'adressant à M. Florent Pholien, trésorier, rue Vinâve-d'Ile, 26, et la carte d'identité, en la réclamant à M. L. Renard-Grenson, secrétaire 14, rue Fabry.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN }
 LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pour les personnes qui ne sont
 pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
 Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 26 avril 1914.

Présidence de M. TH. GOBERT, président.

COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

28 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Hal-kin, vice-président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; A. Baar et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints ; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint ; MM. J. Coenen, de Buggenoms, Guerette-Douxchamps, M. Géri-mont, F. Magnette, A. Micha, membres effectifs ; MM. F. Bidlot, C. Bourgault, E. Couvreur, F. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, le lieutenant-colonel Marcin, J. Mativa, O. Neef, J. Pétry, F. Sacré, Th. Smeets, Ch. Thonet, le colonel Van Huele et le D^r Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. De Puydt, Th. de Lannoy, L. Naveau, A. Massart et Ch. Wilmart.

Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du *Bulletin* se poursuit assez lentement et qu'il a de ce chef, insisté à nouveau auprès des auteurs et de l'éditeur pour que cette impression soit accélérée.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire déclare qu'ayant remis aux rapporteurs désignés le mémoire de M. Bourgault, il espère pouvoir en faire commencer sous peu l'impression ; il demande, à cet effet, à être autorisé à transmettre le manuscrit à l'imprimeur, sans attendre la lecture en séance de mai des rapports des commissaires. — *Adopté.*

Communication de M. l'abbé J. Coenen : La crypte de l'église Saint-Barthélemy à Liège.

M. le Président remercie M. l'abbé Coenen de son intéressante communication qui donne lieu à un assez long échange de vues, auquel prennent notamment part M. G. Ghilain, M. l'architecte Bourgault et M. A. Baar.

Comme conclusion pratique à tirer des diverses opinions émises au sujet de la situation probable de la crypte, M. le Président propose de donner suite à la proposition faite en séance du 29 mars par M. Ghilain, d'entreprendre des fouilles sous le chœur de l'église Saint-Barthélemy.

Cette proposition est adoptée ; MM. Ghilain, l'abbé Coenen et Bourgault se chargeront de la direction de ces recherches, sous le contrôle de la Commission des fouilles. Un subside de cent francs est voté pour ces travaux.

Désignation d'un délégué a) au Congrès archéologique de Brest-Vannes ; b) au X^e Congrès préhistorique de France (session d'Aurillac, Cantal). — M. de Buggenoms est chargé de représenter l'Institut au Congrès de Brest-Vannes, de même qu'au X^e Congrès préhistorique ; M. J. Hamal-Nandrin est également délégué à ce dernier Congrès.

Election de trois membres associés et d'un membre correspondant. — M. J. Vannérus est élu, à l'unanimité, membre correspondant ; MM. le chevalier G. de Harlez-de Deulin, R. Dresse et A. Lacroix, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Présentation de membres correspondants et associés. — L'assemblée prend acte de la présentation de MM. Henri Polain et Alphonse Massart, en qualité de membres correspondants, et de celle de M. le baron H. de Pitteurs de Budingen et M. l'ingénieur A. Levaillon en qualité de membres associés.

Excursions. — M. F. Magnette, président de la Commission des excursions, expose le programme que celle-ci vient d'élaborer pour l'été : il annonce notamment une excursion à Aix-la-Chapelle pour le dimanche 17 mai, une visite à Léau, une excursion à Haneffe, Donceel, etc.

M. Magnette attire encore l'attention de l'Institut sur la haute utilité que présenterait une excursion à Londres. M. A. Baar fournit quelques explications à ce sujet et propose de mettre cette question à l'étude.

M. le Président remercie MM. A. Magnette et A. Baar de leur communication.

Rapport sur les causeries publiques de l'hiver. — M. Fl. Pholien, président du Comité des conférences, fait rapport sur les causeries publiques de l'hiver 1913-1914.

M. le Président remercie, au nom de l'assemblée M. Pholien du zèle avec lequel il s'acquitte, depuis plusieurs années déjà, de l'organisation des conférences.

Affaires diverses. — M. Pholien attire l'attention de ses collègues sur le vif intérêt que présenterait une exposition de la céramique liégeoise, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; il estime que l'inauguration prochaine des nouveaux locaux du Musée fournirait une excellente occasion pour organiser cette exposition.

M. le Président, tout en remerciant M. Pholien de sa motion, propose de renvoyer sa proposition à l'examen du Bureau (*Adopté*).

M. le Secrétaire dépose :

au nom de MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais, deux tirés à part de leur *Etude sur le Limbourg belge préhistorique (âges de la pierre)* ;

de la part de M. Victor de Munter, un tiré à part de sa notice intitulée : *Jacques Zagar et ses médailles au buste de Frédéric Perrenot*.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXXI. — MAISONS DU XVIII^e SIÈCLE

RUES SAINT-LAURENT, 9, ET HORS-CHATEAU, 57.

Si, comme nous le disions dans une précédente note ⁽¹⁾, les maisons du moyen âge et de la Renaissance sont très rares à Liège, il n'en est pas de même de celles du XVIII^e siècle. La plupart de nos anciennes rues en comptent plusieurs ; Hors-Château, Féronstrée, Puits-en-Sock, Saint-Severin, Coronmeuse, la Batte, etc., montrent de nombreux spécimens de ces façades Louis XIV, Régence, Louis XV si caractéristi-

(1) Voyez *Chronique archéologique du pays de Liège*, 7^e année (1912), p. 75.

ques, mais aussi si monotones dans leurs grandes lignes :
fenêtres et portes à linteaux courbes, ornés presque toujours
de clefs sculptées, de bon goût et d'une variété étonnante ;

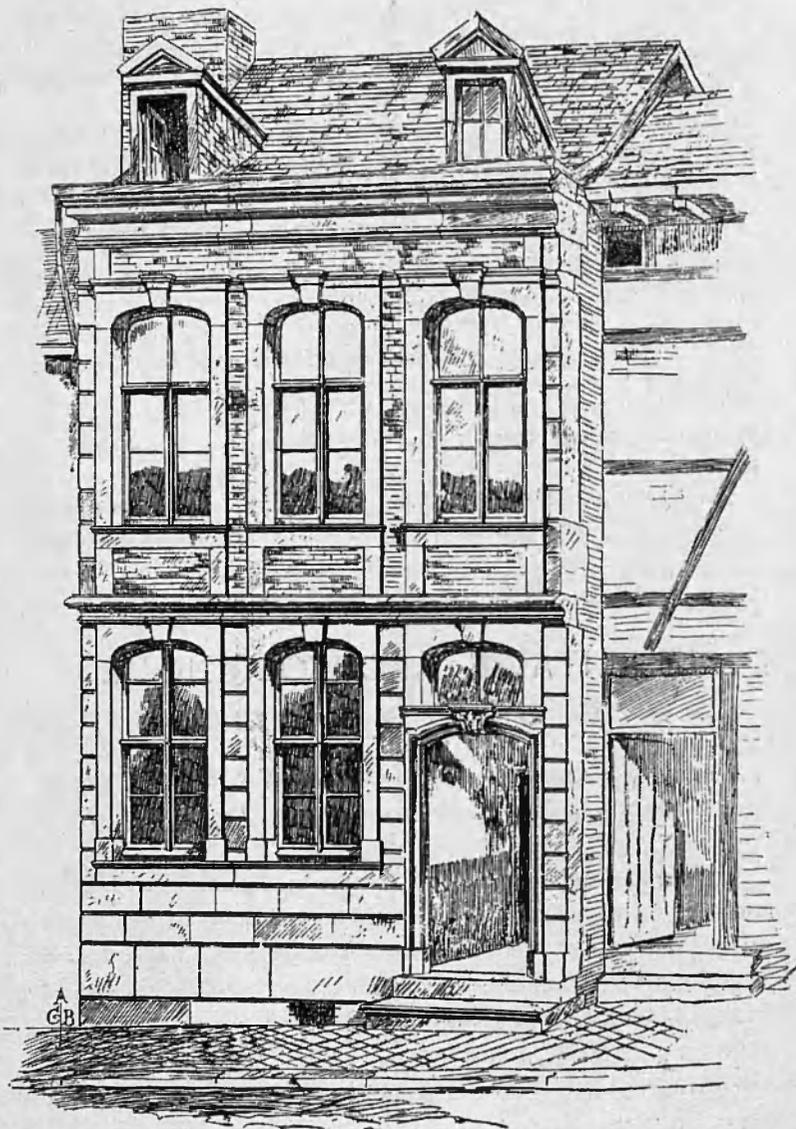


Fig. 1.

Maison Louis XIV, rue Saint-Laurent, n° 9.

coquilles, acanthes, feuillages et fleurs divers, contournés bizarrement, ornementation mystérieuse, tourmentée ; grilles aux fenêtres, aux balcons, dont certaines pièces telles les grilles du Palais des princes-évêques, sont véritablement des œuvres d'art pur et montrent des principes et des formes parfaitement sûrs d'eux-mêmes, homogènes et personnels ; menuiseries de fenêtres à petits bois entourant de beaux carreaux irisés, ou bleus ou roses ; briques de petits modèles, très rouges, emplissant les vides laissés entre les seuils ; bandeaux, montants finement profilés, en calcaire de Meuse, sous les corniches à grande gorge très particulière.

Voici deux exemples de ces sortes de demeures, dont la première se trouve rue Saint-Laurent, 9, et la seconde, rue Hors-Château, 57.

La fig. 1 donne la façade rue Saint-Laurent. Cette maison peut dater du premier tiers du XVII^e siècle et appartient donc encore au « Louis XIV ». Elle se compose d'un rez-de-chaussée de pierre, à bossages et d'un étage à trois fenêtres. Au rez-de-chaussée, on remarque une porte à linteau courbe orné d'une clef sculptée, dont voici fig. 2 en A le détail, et deux fenêtres, le tout surmonté d'un bandeau fortement profilé. Une corniche saillante avec gorge profonde couronne le tout ; comme on le voit, c'est là une façade simple, dont toute la décoration est constituée pour ainsi dire par la couleur des matériaux eux-mêmes, les pierres et les briques, et les traits clairs ou ombrés des moulures. Cependant, c'est un type absolument remarquable du genre et par ses proportions et par ses profils. La fig. 2 donne en B la corniche, en C, le bandeau du rez-de-chaussée et, en D, le chambranle de la porte. L'architecte qui les a composés a bien cherché là ce que ses devanciers lointains, les architectes gothiques, ont toujours voulu : des profils nerveux, bien en place, à saillies prononcées accrochant la lumière, à creux profonds plongés dans l'ombre. En cela, nos architectes du XVIII^e siècle firent montre d'une science consommée ; toutes nos maisons de l'époque se distinguent par la remarquable distinction de leurs profils, sinon par leur variété. La maison en Hors-Château en fournit encore la preuve. La fig. 2, en B et C, reproduit la corniche et un bandeau.

Cette seconde maison a une façade exclusivement de pierre (fig. 3), un rez-de-chaussée et deux étages. La porte et toutes les fenêtres sont ornées de clefs se ressemblant.

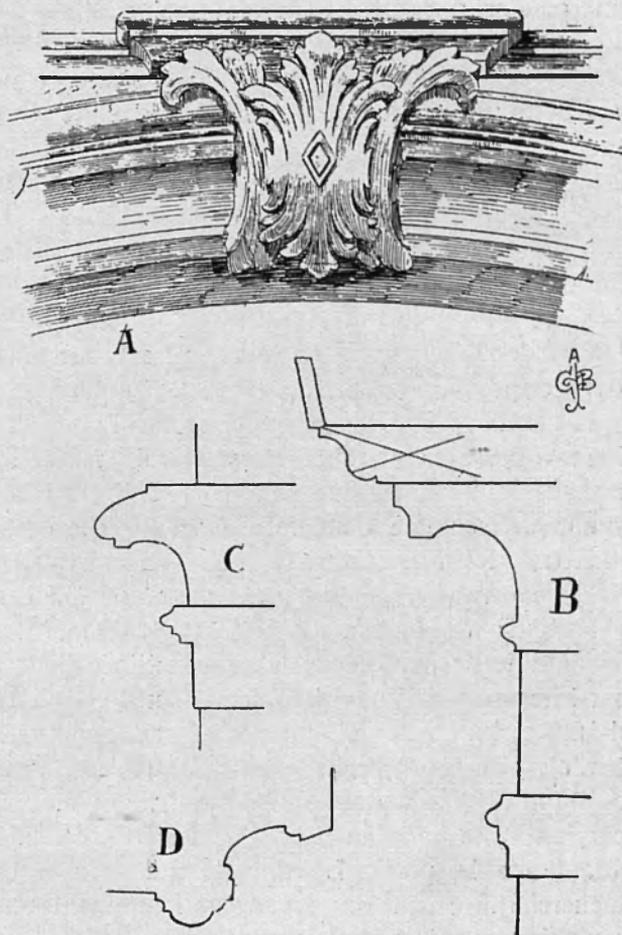


Fig. 2.

La sculpture décorant ces deux maisons est fine, bien composée. Nous avons déjà montré le détail de la clef de porte de celle rue Saint-Laurent. Voici, en A. fig. 4, la clef de la fenêtre médiane du rez-de-chaussée de celle de Hors-Château. C'est bien là, comme nous le disons plus haut, une

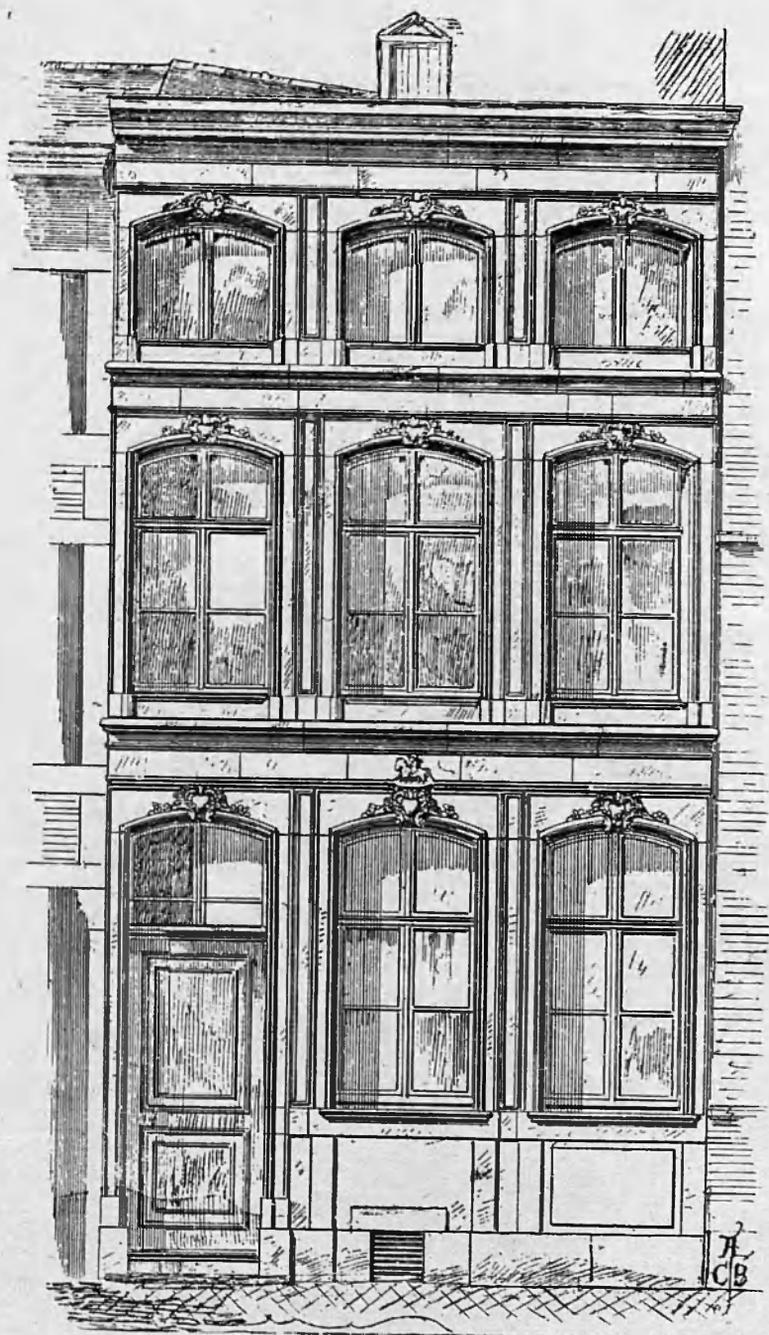


Fig. 3.

Maison Louis XV, rue Hors-Château, n° 57.

ornementation mystérieuse, capricieuse, sans principe, mais aussi bien spéciale. Cette dernière clef est un exemple de cet art du XVIII^e siècle, arrivé à un tournant mouvementé de sa vie, le « Louis XV » au début. Un peu plus tard, les contorsions des détails, des coquilles, des rocailles, des acan-

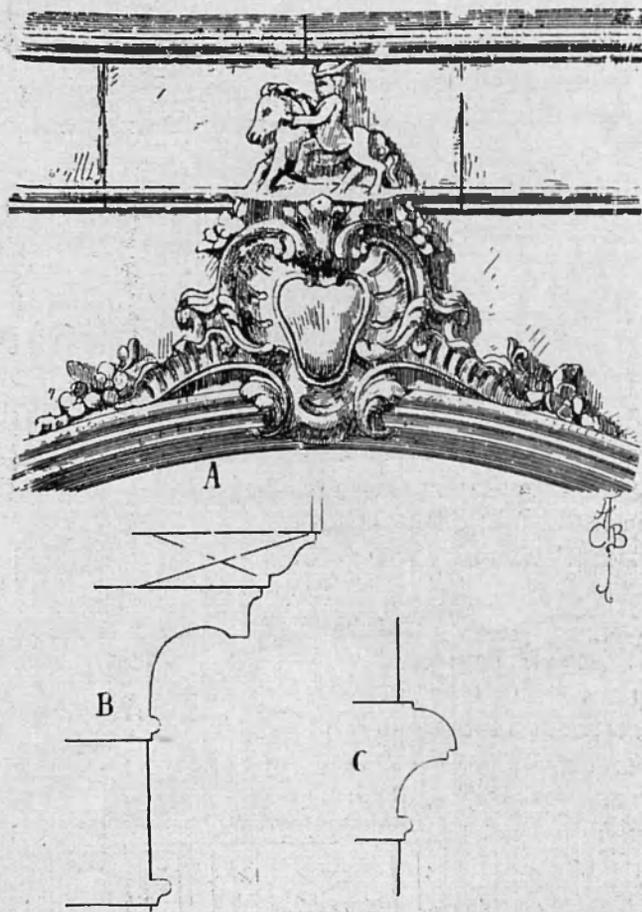


Fig. 4.

thes, des feuillages vont devenir encore plus prononcées; la symétrie va disparaître.

Le petit cavalier surmontant cette clef est curieux. C'est sans doute là une enseigne, en quelque sorte un « numéro » pour

la maison. Comment faut-il la lire ? Il existait jadis au coin
du tournant Saint-Hubert et de Saint-Séverin une enseigne

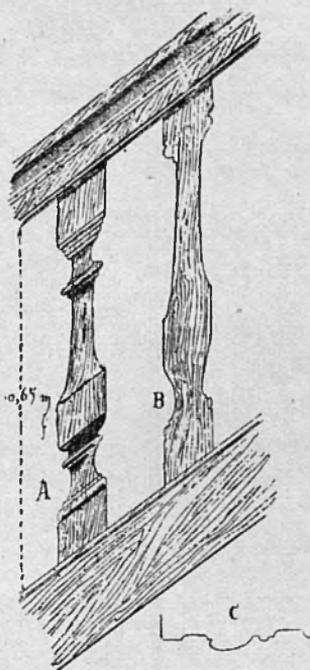


Fig. 5.

Escalier de la maison rue Saint-Laurent, n° 9.

au « Cavalier d'Ardenne » (1). Est-ce une seconde du même genre ?

La fig. 5 reproduit un détail intérieur, important, de la maison de la rue Saint-Laurent : son escalier. Sa construction montre encore évidemment que l'artiste qui l'a conçu



avait vu des types plus anciens, s'en souvenait et avait su en apprécier tout le côté pratique. Comme la fig. le montre, cet escalier tient très peu de place ; c'est en somme un escalier à vis, posé dans un coin du vestibule, desservant fort bien les étages, jouant son rôle. C'est là une transformation de cet escalier en tourelle, en dehors de l'habitation dont nous avons déjà eu l'occasion de parler et qui est une caractéristique des maisons liégeoises presque à toutes les époques. La fig. 5 montre aussi le départ orné finement, très décoratif, les balustres bien découpés, dont le détail est donné en A fig. 6. Il existe en réalité deux sortes de balustres ; les premiers dans la partie basse de l'escalier, en A fig. 4, sont profilés sur leurs quatre faces et les seconds, dans



Fig. 6.

la partie haute en B fig. 4, se réduisent en somme à une planche épaisse profilée de deux côtés. A remarquer aussi le profil du balustre A qui peut marcher de pair avec ceux des façades, de même que le profil en C fig. 4 d'un chambranle de porte rue Saint-Laurent.

S'il n'en existait de nombreuses autres, ces deux maisons

(1) Voyez *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1909, p. 8.

suffiraient pour montrer d'une façon précise la nature de notre architecture du XVIII^e siècle et même pour révéler le genre de vie des Liégeois d'alors ⁽¹⁾.

C. BOURGAULT.

**Un témoignage élogieux sur Liège et les Liégeois,
en 1646.**

Au cours d'une enquête récente dans les Archives vaticanes, sous les auspices de l'Institut historique belge de Rome, le hasard des recherches nous a fait découvrir un document original, intéressant la cité de Liège et ses habitants à l'époque très agitée, comme on sait, du prince-évêque Ferdinand de Bavière.

Ce document est une supplique adressée au pape Innocent X et datée de Liège (*Leodii*), le 26 novembre 1646. Avec beaucoup d'autres du même genre, envoyées de France, d'Espagne ou des Pays-Bas, au souverain pontife, cette missive est insérée dans le Registre n^o 17 des *Lettere di particolari*, un des fonds les plus copieux de la *Secrétairerie d'Etat* ⁽²⁾.

Nous ne devons pas demander à cette supplique des informations importantes d'ordre historique ; nous y chercherions en vain un écho, même affaibli, des luttes tragiques que Chiroux et Grignoux, en cette même année 1646, se livraient

⁽¹⁾ Il est temps de songer à la conservation de ces deux maisons, car elles sont bien menacées. La première (rue Saint-Laurent) étant en saillie sur ses voisines, sera évidemment, et peut-être à bref délai, trouvée gênante pour l'« alignement ». Et il y a très peu de temps, on parlait sérieusement de la démolition de la seconde (rue Hors-Château), pour l'agrandissement d'une école voisine.

⁽²⁾ Comprenant 305 volumes, répartis d'après l'ordre chronologique (1519 à 1803). Cf. G. Brom, Directeur de l'Institut hist. Néerlandais à Rome, *Guide aux Archives du Vatican*, 2^e éd. Rome Loescher, 1911, in-8^o, p. 90 et sv. — Le *Registro 17* est intitulé : *Lettere di diversi particolari oltramontani* (1645-1653) ; pour le texte de la supplique dont il est question ici, voir feuillet 281, recto et verso.

dans la cité de Liège. Le rédacteur du texte, Jean Roberti (*Johannes Roberti*) appartient à la Compagnie de Jésus ; il fait suivre sa signature de ses titres, âge et états de services : il est docteur en théologie, ancien professeur dans différents collèges ; il est âgé de soixante-dix-huit ans, profès depuis cinquante-six ans (*S. Theol. Doctor et variis in Collegiis quondam professor, aetatis 78, init. Societatis 56*) (1). C'est le point de vue religieux qui préoccupe, plus que tout autre, le R. P. Roberti. Sa lettre éveille pourtant notre attention, par les données d'ordre social et même scolaire qu'elle contient : au témoignage de Jean Roberti, la ville de Liège est une grande cité, très peuplée. Son « clergé » est plus important qu'en bien des villes d'Europe : on y compte plus de trois cents chanoines, une foule de religieux réguliers des deux sexes et trente-quatre églises paroissiales. La population liégeoise est fortement attachée à la religion catholique ; la jeunesse locale est studieuse et très bien douée ; les écoles de la Compagnie de Jésus « regorgent » de bons élèves, jusqu'à la classe de « Rhétorique ». Nous laissons parler le R. P. Roberti, en donnant ici les extraits les plus saillants de sa missive :

Incipit : Sanctissime et Beatissime Pater, Sit sapienta a Deo et caritas paterna... Est haec urbs Leodiensis amplissima, magno populo referta. Clerum habet plurima domicilia Regularium utriusque sexus et 34 ecclesias parochiales. Populus est valde addictus Religioni catholicae et pietati. Scholae nostrae (quarum suprema est Rhetorica) redundant juventute optimae indolis et florente ingeniis. Possunt in hac Provincia nominari quinque vel sex urbes, quae... cleri et scholarum nostrarum numerum non conficiant.

Nous devons à la vérité d'ajouter que la supplique renferme des doléances pressantes, adressées humblement au Saint-Père (2) ; le R. P. Roberti, porte-parole évident de certains

(1) Le *Registro* 17 contient, au f. 309, le texte d'une autre supplique au Saint-Père, signée : *Io. Roberti, Soc. Jesu Sacerdos* et datée de Namur (*Namurci*), 7 *decembris* 1649.

(2) Le signataire déclare avoir antérieurement envoyé à Rome plusieurs suppliques, demeurées sans réponse. Cf. texte original, f. 281 recto.

de ses confrères liégeois, se plaint de ses supérieurs, qui oppriment plutôt que de régir : « ...*Superiores nostri... nos negligunt,... praeter jus et rationem premunt... Rectores nobis dantur, ut plurimum qui nos premant potius quam regant.* » Les Liégeois, dit-il, sont supplantés, au sein de l'Ordre, par des religieux nés à Bruxelles ou même en Espagne : « ...*nati... Bruxellis aut Madriti* (sic). » Jean Roberti termine l'exposé respectueux, mais pourtant énergique de ses griefs, en priant le Saint-Père de constituer le pays de Liège en Province distincte de la Compagnie de Jésus : « ... *dignetur P. Generali nostro mandare ut nos a Brabantinis separet et Leodiensem Provinciam peculiarem constituat* » (1).

EM. DONY.

SIGILLOGRAPHIE LIÉGEOISE

Sceau de maître Pierre, écolâtre de Saint-Lambert.

1221-1231

Les sceaux où les titulaires se sont fait représenter eux-mêmes, avec les attributs ou dans l'attitude de leurs fonctions ou de leur dignité, s'imposent tout particulièrement à l'attention. Celui que nous reproduisons séduit dès l'abord par la sincérité et l'habile compréhension du sujet. Il nous montre un ecclésiastique assis, accoudé sur la main droite, lisant

(1) Le R. P. Roberti ne fut pas seul à solliciter une réorganisation de sa Province ; dans le *Registro* 17, nous avons rencontré une autre supplique, intéressante par les noms des signataires (*Atbertus de Hasque, S. J. professus* et *Bartholomeus Hodaige, S. J. professus*) et datée de Liège, le 17 avril 1648 : les requérants demandent en toute humilité au pape Innocent X, la faveur de se rendre à Rome pour remédier aux maux dont souffre la *patria Leodiensis* de leur Ordre : « ...*facultatem eundi Romam, ut cum Sua Sanctitate... malum avertamus.* » Les affaires de la Société de Jésus provoquent, d'autre part, deux missives adressées au même pontife par les *Consules et civitas Leodiensis*, les 4 et 12 septembre 1648 (textes dans le même *Registre*, f. 289 et 291). Nous n'avons pas eu le loisir d'en faire l'examen détaillé.

dans un livre placé sur un pupitre et qu'il maintient ouvert de la main gauche.

Le *lectorium* est probablement muni d'un accoudoir que le *codex* ne permet pas de distinguer. Le siège, le pose-pieds et le lutrin semblent tenir ensemble, ne former qu'un seul meuble. L'homme est vêtu d'une robe recouverte d'un manteau sans manches jeté sur les épaules ; les cheveux retombent sur le front et sur les oreilles. La légende porte simplement : « + *Sigillum petri sacerdotis* ».



Les chartes qui mentionnent ce personnage lui donnent, en juin 1221 et le 6 février 1226, le titre de « magister Petrus » : indépendamment de sa qualité de prêtre, établie par la légende du sceau, le titulaire avait donc pris un grade académique ; en 1223, il est, en outre, qualifié chanoine de Saint-Lambert, et le 25 mars 1227, le 7 mai 1229, en 1230 et en mai 1231, chanoine et écolâtre de la Cathédrale (1).

Des sept chartes où figure maître Pierre, cinq concernent des donations faites à l'abbaye de Robermont, ce qui paraît indiquer qu'il s'intéressait spécialement à la prospérité de cet établissement ; on ne le trouve plus cité après 1231.

En 1235, il était remplacé comme écolâtre de Liège par Lambert de Hallois (2).

(1) COLLECTIONS VAN DER HEYDEN A HAUZEUR, *Chartes de Robermont et du Val-Benoît*, de 1221, 1223, 1226, 1227 et 1231. — ARCHIVES DE L'ÉTAT, A LIÈGE, *Chartes du Val-Saint-Lambert*, 7 mai 1229. — *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire*, t. VIII, p. 356. — J. CUVELIER, *Chartes du Val-Benoît*, pp. 30, 35, 44, 48, 61, 63. — Le sceau que nous reproduisons est appendu à la charte de juin 1221.

(2) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIII, p. 354.

Outre son mérite artistique, le sceau reproduit ci-dessus présente un vif intérêt en ce qu'il nous donne le portrait de l'un des recteurs de la célèbre école de la Cathédrale de Liège à l'aube du XIII^e siècle, probablement le premier élu après la suppression de la vie commune.

Edouard PONCELET.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Démolitions.— Deux de nos vieilles demeures s'en sont encore allées, ces jours derniers, retrouver leurs innombrables devancières, dans l'oubli.

C'est d'abord une intéressante petite construction Louis XVI, rue des Mineurs. Elle s'élevait dans la cour du n^o 23 (ancienne maison Lagasse). Sa façade était ornée de quelques épaisses guirlandes de feuilles de laurier encadrant une porte trapue avec chambranle et des fenêtres à meneaux. La taille des pierres, ciselure très large, était à remarquer. A l'intérieur on voyait divers panneaux décoratifs en plâtre représentant : 1) sur le manteau de cheminée du rez-de-chaussée, un paysage avec arbres, personnages, moulin, maisonnette, etc.; 2) au-dessus de la porte d'entrée, une ferme avec étang, bœufs venant y boire accompagnés d'un bouvier, puis quelques constructions pittoresques, dont une précédée d'un petit pont rustique, un pigeonnier composé d'une grosse tour ronde avec un étage en charpenterie, et dans le fond, autour d'un rocher, une chapelle; 3) sur le manteau de cheminée du 1^{er} étage, une haute tour gothique, accolée d'une flèche aiguë, apparaissant au-dessus des murailles d'une ville entourée de fossés pleins d'eau avec une barque et des pêcheurs.

Il est infiniment probable que de cette maison qui devait dater des dernières années du XVIII^e siècle, rien ne sera sauvé. La maison n^o 23 rue des Mineurs, avec son intéressante façade Renaissance, ne sera pas démolie.

La seconde maison disparue est cette importante bâtisse qu'on remarquait, précédée d'une cour grillagée avec porte entre deux pilastres de pierre, au coin des rues Bidaut et Saint-Laurent. C'était une grande construction, sur plan rectangulaire, avec, dans sa façade, trois panneaux à ornementation : vase et feuilles d'acanthés, et trois autres panneaux représentant des groupes d'amours folâtrant ; ces trois derniers bas-reliefs vont, paraît-il, être replacés dans une façade à construire rue Bidaut. Des remplissages en pierres de Lorraine séparaient les montants et les cor-

niches en calcaire, des fenêtres et des portes. Ces pierres de Lorraine venaient de la grande tour de la Cathédrale de Saint-Lambert. Quelques-unes, qui se trouvaient dans la corniche de la maison, portaient encore de grands profils caractéristiques. L'emploi de ces pierres permettait de dater cette construction des premières années du XIX^e siècle.

A l'intérieur de l'habitation, on remarquait plusieurs pièces à décoration murale de plâtre : une Louis XVI, avec un beau manteau de cheminée, et un dessus de porte représentant un charbonnage de l'époque — qui est sauvé, paraît-il — et une autre à décoration Empire.

Dans un des murs de la cour se trouvait, enchâssée, une pierre portant les armes de l'abbé Natalis, de l'abbaye de Saint-Laurent : de..... à deux lions affrontés de..... élevant entre eux un cœur de....., surmontées de la mitre et de la crosse, avec la devise « CORDE ET ANIMO ». Vers la rue Patenier, on voyait un pignon plus ancien avec fenêtres à meneaux du XVI^e siècle, hors de service et bouchées.

Une note illustrée, qui paraîtra sous peu dans l'*Inventaire* de la présente « Chronique », conservera le souvenir de ces deux maisons.

C. B.

Rue des Prémontrés. — Quelques terrassements effectués à l'*Office des propriétaires*, avaient, au dire des ouvriers, mis au jour quatre poteries bien conservées, qui avaient été ensuite jetées aux déblais ; quelques fragments qui en avaient été gardés ont permis de reconstituer, bien incomplètement hélas, une « snelle » en grès noirâtre émaillé de brun, avec de petites taches plus claires. La hauteur de ce grès devait être d'environ 0^m25 ; trois médaillons représentant des scènes bibliques l'ornaient et la date 1570 ainsi que les initiales PK y figurent.

Deux inscriptions sur trois sont demeurées intactes.

Les déblais ont encore fourni un spécimen intéressant de cive (diamètre 0^m10) et quelques autres débris moins importants.

J. B.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 29 Mai 1914.

Présidence de M. TH. GOBERT, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 35 sous la présidence de M. Th. Gobert, président.

35 membres sont présents : MM. Th. Gobert, président ; L. Renard-Grenson, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; E. Fairen, bibliothécaire ; J. Pirlet, secrétaire-adjoint, et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint ; MM. J. Brassinne, l'abbé J. Coenen, L. de Buggenoms, le baron M. de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, L. Ledru, le colonel Loiselet, F. Magnette, A. Micha et G. Ruhl, membres effectifs ; MM. F. Bidlot, A. Bouhon, C. Bourgault, J. Breuer, N. Defrecheux, le baron Edm. de Sélys-Longchamps, Th. de Lannoy, E. Duchesne, F. Dumont, J. Dupont, G. Ghilain, M. Legrand, F. Ledent, L. Nagels, J. Plomdeur, F. Sacré, le colonel Van Huele et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. L. Halkin, M. Gërimont, M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin, A. Massart et F. Wauters.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, qui est approuvé sans observation, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'état des publications est relativement satisfaisant ; il espère que le tome de 1913 du *Bulletin* pourra être distribué vers la fin de juin.

Articles pour le Bulletin. — M. le Secrétaire annonce qu'il a

déjà reçu le rapport de MM. F. Magnette et l'abbé J. Coenen, sur le travail de M. G. Ghilain, intitulé : *Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège* et qu'il va transmettre le manuscrit au dernier commissaire, M. L. Ledru.

Communication de M. Th. Gobert. — M. G. Ruhl, le plus ancien membre effectif présent, remplace à la présidence M. Th. Gobert qui fait sa communication annoncée : « *Quelques mots sur l'ancienne banlieue de Liège* ». M. Ruhl remercie M. Gobert et le félicite de son très intéressant exposé.

Désignation de délégués aux cérémonies de la commémoration du prince de Ligne. — L'assemblée charge M. le colonel Loiselet ainsi que M. F. Magnette de représenter l'Institut aux fêtes de la Commémoration du prince de Ligne. M. Magnette regrettant de ne pouvoir accepter cette mission, M. Pholien est désigné pour le remplacer.

Election de six conseillers (art. X, § 4 des nouveaux statuts). — Après avoir rappelé à l'assemblée le paragraphe 4 de l'art. V des nouveaux statuts, M. le Président propose de remettre l'élection à la séance du mois prochain, afin de permettre aux membres effectifs de faire parvenir au Bureau des présentations de candidats. Après quelques observations de M. Brassinne, la proposition de M. le Président est mise au vote et est adoptée à l'unanimité des membres effectifs présents.

Election de deux membres associés et de deux membres correspondants. — MM. le baron de Pitteurs de Budingén et M. Levaillon, ingénieur d'artillerie, sont élus à l'unanimité membres associés de l'Institut.

MM. A. Massart et Henri Polain sont élus à l'unanimité membres correspondants de l'Institut.

Excursions. — M. F. Magnette, président du comité des excursions, remercie vivement M. J. Breuer, à qui revient en grande partie le succès de l'excursion à Aix-la-Chapelle.

Il annonce, d'autre part, comme prochaine une excursion à Bruxelles, aux Musées royaux (Arts décoratifs) du Cinquantenaire, excursion dont la date exacte n'est pas encore arrêtée.

Fouilles. — M. Ghilain donne lecture d'un intéressant rapport sur les fouilles de Saint-Barthélemy ; après avoir exposé en détail les résultats importants qu'ont fournis ces recherches, il engage l'Institut à ne pas les abandonner et demande un subside pour les continuer. M. Ghilain remercie d'autre part M. Paul Lovens, le propriétaire des lieux fouillés, M. l'abbé J. Coenen et M. C. Bourgault qui a dirigé les fouilles.

M. Bourgault montre ensuite les plans des fouilles et ceux de l'église Saint-Barthélemy, dont il a fait une reconstitution complète. La communication de M. Bourgault donne lieu à plusieurs échanges de vues, auxquels prennent notamment part MM. Ghilain, Bourgault, l'abbé Coenen et J. Breuer.

Affaires diverses. — Vu l'heure tardive, le surplus de l'ordre du jour est renvoyé à la séance de juin.

La séance est levée à 7 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXXI. — BAS-RELIEF EN BRONZE REPOUSSÉ
ET CISELÉ, ŒUVRE DE L'ARTISTE LIÉGEOIS JACQUES
DARTOIS.

(Musée archéologique liégeois.)

La plaque en cuivre rouge repoussé et ciselé reproduite ci-après, mesure 0^m50 de longueur et 0^m42 de largeur ; elle est l'œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois et représente la prestation de serment du prince-évêque Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont (1) à la Paix de Fexhe. Elle fut achetée en 1889 par l'Institut archéologique liégeois pour le prix de 300 francs (2).

Au bas de la plaque se trouvent les armes d'Oultremont (écu parti de gueules et de sable au lion d'argent lampassé et couronné d'or) accompagnées de l'inscription suivante : « *Dédié à Monsieur le Comte d'Oultremont de Wégimont* (3) *par son très humble et très obéissant serviteur J. Dartois.* »

En très petits caractères, en dessous, à gauche, on lit également : « *J. Dartois inv. et fecit 1790.* »

Cette date explique assez bien la manière dont l'artiste a traité son sujet : tout est théâtral et la réalité se mêle à la fiction ; on sent que l'auteur, sous l'influence des idées écloses avec les révolutions liégeoise et française, a voulu autant exprimer un sentiment qu'une scène historique : l'entente cordiale des trois Etats pour le plus grand bien de la patrie.

(1) CHARLES-NICOLAS-ALEXANDRE, COMTE D'OULTREMONT, élu le 20 avril 1763, mort le 22 octobre 1771, vit son élection confirmée par la cour de Rome, le 20 décembre 1763, reçut le bref d'administration le 6 avril 1764 et ne prit possession du palais épiscopal avec les formalités accoutumées que le 8 avril 1764.

(2) *Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant l'année 1889*, p. 28.

(3) CHARLES-JACQUES-PIERRE-IGNACE-GÉRARD, COMTE D'OULTREMONT, SEIGNEUR DE WÉGIMONT, né à Liège, le 11 juillet 1753, mort le 4 germinal an X de la République, était neveu du prince-évêque Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont.

Certains personnages se donnant l'accolade et figurant à gauche et au fond, à droite, du tableau, font songer à l'œuvre de Louis David reproduite par Luc-Olivier Merson : Le serment des députés de l'Assemblée nationale dans la salle du jeu de paume, à Versailles, le 20 juin 1789.

Au centre, un grave vieillard à longue barbe, aux pieds nus, et drapé à l'antique, évoque le souvenir d'un sage législateur de l'ancienne Grèce : Minos, Solon, Lycurgue ou autre.

Assis sur une espèce de trône à deux marches, il montre de l'index une table de lois sur laquelle sont gravés, en caractères bien apparents : PAIX DE FEXHE - l'an 1316.

Le dossier du siège est orné de l'emblème choisi par le Tribunal des XXII : *un épervier pris dans des rets* ⁽¹⁾.

Derrière le trône, une seconde table gravée, appliquée à la muraille, porte l'inscription :

POPULO LEODIENSI
QUOD DIVINÀ PROVIDENTIÀ
RARA SAGACITATE
INCREDIBILI PRUDENTIÀ
XXII VIROS
SUIS ASIGNAVERIT DECREVERIT
MCCCXLIII.

Faisant face au vieillard, le prince-évêque d'Oultremont, portant le rochet, le camail et la croix pectorale, jure fidélité à la célèbre constitution liégeoise ; il tourne la tête et semble prendre à témoin de son serment un personnage ayant une clef magistrale suspendue au côté gauche de la poitrine. Tout à côté, vu de dos, un officier armé d'un large sabre recourbé, porte une sabretache aux armes de la principauté et du prince-évêque.

Ce magistrat et ce soldat représentent, à n'en point douter, Georges-Albert de Goer de Herve, chevalier du Saint-Empire, seigneur de Jehanster, et Théodore-Antoine, comte de Berlaymont, seigneur de Bormenville, vicomte del Heid, général-major, colonel du régiment national liégeois et gouverneur de la Citadelle, tous deux, alors, bourgmestres de la Cité de Liège ⁽²⁾.

Un troisième personnage, dans le groupe de gauche, peut

⁽¹⁾ Le musée archéologique liégeois possède un sceau du Tribunal des XXII, datant du XV^e siècle (col. Capitaine). L'épervier y est figuré dans un filet de forme polylobée.

⁽²⁾ Nommés bourgmestres de Liège le 18 septembre 1763 ; cf. *Mémorial de la Ville de Liège : Continuation du Recueil de Loyens*, 1720-1830, pp. 93 et 94.

être également identifié. Il tient en main un livre (bréviaire ?) avec couverture ornée d'armoiries (écu d'or à la tête et col de vautour de sable couronnée du champ) (1), accompagnées



du nom de leur propriétaire : BARO DE GEYR. Il s'agit évidemment du baron de Geyr de Schweppenburg, abbé de Visé et chanoine de la Cathédrale Saint-Lambert.

(1) Les armes de la famille de Geyr de Schweppenburg sont : d'or à une tête et col de vautour de sable becquée d'azur, languée de gueules, couronnée du champ.

Dartois a peut-être encore représenté d'autres personnalités dans cette scène ; ses contemporains les auraient probablement reconnues, mais, pour nous, plus rien ne les désigne spécialement.

L'œuvre offre certainement matière à la critique quant à la composition et à l'exécution mais, prise dans son ensemble, elle ne manque pas d'un certain charme et ne laisse pas d'être très intéressante au point de vue liégeois.

Dartois, sans être un grand artiste, ne manquait cependant pas de connaissances techniques.

Né à Liège en 1754, mort en cette ville le 12 août 1848, il était fils de Melchior Dartois, orfèvre-argentier du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière. Il fit son apprentissage chez Aug. Masson, à Paris, ciseleur-bijoutier de Louis XV. Par son testament du 6 octobre 1847, il légua son médaillier à l'Université de Liège (1).

Parmi ses œuvres, on peut citer : les portes du tabernacle de l'église Saint-Jean, à Liège ; deux sculptures à sujets mythologiques et un Christ légués à feu Raikem, procureur général à Liège ; un épisode de la révolution liégeoise de 1789 et les portraits de ses père et mère légués à l'Université de Liège ; une corbeille de fleurs, autrefois propriété du Dr Wasseige ; des bas-reliefs bronzés ; etc. L'Institut archéologique liégeois possède, outre la pièce décrite aujourd'hui, quatre autres œuvres attribuées au même artiste : trois plaquettes en plomb et une plaquette en cuivre jaune représentant plusieurs groupes ciselés et repoussés : *Mars et Vénus, Vénus et Adonis, Vénus pleurant la mort d'Adonis et la Vierge au pied de la Croix.*

JEAN SERVAIS.

Curieuse poterie de la région mosane.

Collection Gruniaux à Givet.

La petite tasse en terre cuite, reproduite ci-contre, a

(1) Sur Jacques Dartois, voyez *Biographie nationale*, t. IV, pp. 682-683 (article de Edm. Busscher) ; TH. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, s. v. Dartois, pp. 377, 378, etc.. S. BORMANS nous a laissé un détail pittoresque sur Jacques Dartois : « c'est le dernier Liégeois qui ait porté le costume de l'ancien régime ; il a su faire respecter jusqu'à sa mort ses culottes et son habit jaune foncé ; mais, quant à la queue, il se résigna, pendant les

été découverte, dans le sol, à Vireux-Wallerand (Ardenne) en 1912, avec une autre poterie de même facture, mais sans figuration humaine.

La pâte est grossière et couverte de vernis sur le bord et à l'extérieur seulement de la poterie, qui est ornée de dessins de trois couleurs : jaune, brun clair et brun foncé.



Echelle : 4/5 de la grandeur réelle.

Ces couleurs sont méthodiquement distribuées, comme on le remarque aux détails des trois personnages.

Le personnage central a les membres colorés en brun foncé et la tête en brun clair.

Les deux autres ont, au contraire, les têtes marquées en brun foncé et les membres en brun clair.

Sur les trois corps, les taches sont du même jaune que celui du fond et, sur ce fond, entre les personnages, s'étalent des taches brun clair et brun foncé.

L'ensemble revêt un caractère aussi primitif qu'original. L'ornementation, dépourvue de sentiment artistique, est intéressante au point de vue des études sur la céramique mosane et même le folklore.

dernières années, à la cacher sous le col de son vêtement. » (*Notes sur quelques artistes liégeois* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome VIII, p. 223).

Nous espérons que la double reproduction que nous en donnons permettra à nos confrères spécialistes de nous fixer sur



le bien fondé de l'attribution humaine, des figurations et sur la date approximative de cette curieuse poterie inédite.

G.

NÉCROLOGIE

Notre Institut a eu la douleur de perdre, le 25 juin dernier, un de ses membres effectifs les plus estimés, M. Nicolas Lequarré, professeur émérite à l'Université de Liège, président de la Société de littérature wallonne, président de la Société Franklin, etc.

Avec lui disparaît une des figures les plus populaires du pays de Liège ; travailleur infatigable, vulgarisateur de talent, il incarnait, plus que tout autre en notre ville, le mouvement wallon, dont il fut, sa vie durant, l'un des plus puissants soutiens.

Entré à l'Institut le 13 mars 1868, il en était devenu membre correspondant le 2 février 1872 ; depuis le 27 avril 1900, il siégeait au nombre de ses membres effectifs.

Nicolas Lequarré se montra toujours un collègue dévoué, d'une inépuisable serviabilité et d'une non moins grande affabilité.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

- ALOST, 29.
ANGLEUR, 56.
ARQUENNES, 28, 29, 53.
AUDENAERDE, tapisseries d', 54.
- BADUIN, H., 55.
BAILLET, 10.
BAILLY, H. de, bourgmestre, 50 sv.
BAMPS, ancienne collection à Hasselt, 53.
BASSENGE, 12.
BAVIÈRE, Jean-Théodore de, prince-évêque, 78.
BEERSEL LEZ-BRUXELLES, 29.
BERGHES, Corneille de, prince-évêque, 17. — Georges-Louis de, prince-évêque, 54.
BERLAYMONT, Théodore-Antoine de, 76.
BOGAERT, H., ingénieur, 50.
BORMENVILLE, 76.
BOUILLON, 53.
BOVY-BOLOGNE, M^{me} V^e, à Hers-tal, 25 sv.
BRAHY-PROST, Ed., 47.
BRAINE-L'ALLEUD, 28-29.
BRAINE-LE-CHATEAU, 29.
BRAINE-LE-COMTE, 29.
BRANCHE, Pierre, 44.
BUYSINGHEN, 29, 54.
- CAMP, Joh., géomètre à Spa, 53.
CANNE, 44.
- CAPITAINE, collection Ulysse, 36.
CARTON DE WIART, ministre de la justice, 35.
CELLES-EN-HESBAYE, 54.
CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, 43.
CHARLIS, Marguerite, 53.
CHEFNEUX, 12.
CHÈNÉE, 24.
CHURRE, Nic. delle, 24.
CLAVIER, 20.
CLOSSET, N. de, bourgmestre, 50 sv.
CONDROZ, 20.
CONSTANS, fils (de Paris), 7 sv.
CRALLE, Félix, 12.
CRÉMETTI, lithographe, 19.
CUMONT, donations Georges, 27 sv, 53 sv.
- DARTOIS, Jacques, artiste liégeois, 75 sv. — Melchior, artiste liégeois, 78.
DAVID, Louis, 76.
DECLAYE, M^{lle} et MM., 25 sv.
DE KONINCK, Prof. L.-L., 52.
DELLE CHURRE, NIC., 24.
DELLE FOSSE, échevin, 33.
DENDRE, rivière, 29.
DESMOUSSEAUX, le Préfet, 8 sv.
DIEST, 29.
DONCEEL, patriote liégeois, 4.
- EELLEN, 15 sv.

- EMAEL, 44.
ENGIS, 52.
ESCLUSE, d', 31.
- FESCHAUX, 29.
FEXHE, paix de, 4, 75 sv.
FIES, famille de, 34.
FINCOEUR-TIOMASSE, marbrerie, 31.
FINNEVAUX, 29.
FISEN, Anne et Englebert, 34.
FLOCKELET, Collart, 24.
FLÔNE, 44.
FOSSE, delle, échevin, 33.
FRÉSART, Jules, 44.
- GAILLARD, secrétaire général de Préfecture, 10.
GARRIN, Collas, 32 sv.
GELA, nom de femme, xv^e siècle, 23 sv.
GERIN, Collas, v. Garrin.
GERMAY, 44.
GEYR de SCHWEPPEBURG, de, 77.
GIVET, 78.
GOBIEN, Gilles, 23 sv.
GOÉ, 3.
GOER DE HERVE, G.-A. de, 76.
GRÛNIAUX, collection, à Givet, 78.
- HALLOIS, L. de, 70.
HASQUE, A. de, 69.
HEID, la, 76.
HEMICOURT DE GRUNNE, colonel comte de, 49.
HÉNON, abbé du Val-Saint-Lambert, 19.
HENRIPONT, 29.
HERMAN, Michel, sculpteur liégeois, 3 sv.
- HERSTAL, 25 sv.
HODAIGE, B., 69.
HUY, 47.
- INNOCENT X, pape, 67.
ITTRE, 28 sv.
IVOZ, 19.
- JACOB, Werner, 8.
JEHANSTER, 76.
- LAGASSE, maison, Liège, 71.
LANGHOR, abbé, curé de Rocour, 40.
LEERBEEK, 54.
LEQUARRE, Nic. (nécrologie), 80.
- LIÈGE, 3, 9, 17, 50 sv, 53, 67 sv.
Musée Curtius, 4, 12, 75.
— Abbaye Saint-Laurent, 72.
— Administration communale de, 36, 53, 54. — Cathédrale Saint-Paul, église, 17. — Ancienne cathédrale Saint-Lambert, 69, 72, 77. — Charbonnage du Bois-d'Avroy, 50. — Citadelle, 52, 76. — Département de l'Ourthe, 7.
- Églises et Quartiers* : Saint-Antoine, 54. — Saint-Barthélemy, 23. — Saint-Jacques, 12, 17, 36. — Saint-Jean, 78. — Saint-Martin, 24. — Saint-Nicolas au Trez, 30. — Saint-Thomas, 51. — Saint-Vincent, Fétille, 55, 56. — Sainte-Madeleine au Trez, 34. — Sainte-Ursule, 12. — Sainte-Véronique, 35.
- Evêché, 12. — Fétille, 55 sv. — Fragnée, seigneurie, 51.

- Hocheporte, rempart de, 52. — Jésuites, 68 sv. — Mativa, lieu dit, 55. — Palais, 52.
- Rues et Places* : Boulevard d'Avroy, 35. — Rue Bidaut, 71. — Rue Adolphe Borgnet, 42. — Rue Hors-Château, 51, 59 sv. — Rue des Mineurs, 71. — Rue Morinval, 42. — Route de Namur, 51 sv. — Rue Patenier, 72. — Boulevard Piercot, 12. — Rue des Prémontrés, 30, 72. — Rue des Quatre Tourettes, 42. — Rue Saint-Laurent, 59 sv., 71. — Rue Saint-Léonard, 42 sv. — Rue du Val-Benoit, 50. — Rue du Vert-Bois, 30, 53.
- Tribunal des XXII, 4, 76. — Université, 78, 80.
- LOONBEEK, 29.
LOVINFOSSE, de, 44.
LYCURGUE, 76.
LYON, Clément, 54.
LYON DE CHATELET, J.-B.-J. de, 54.
- MAESEYCK, 15.
MARCHE, 29.
MASSON, Aug., ciseleur parisien, 78.
MERSON, Luc-Olivier, 75.
MIDDELKERKE, 29.
MINOS, 76.
MOXHON, collection, 3.
- NAMUR, route de Liège à, 51 sv.
NATALIS, abbé de Saint-Laurent lez-Liège, 72.
NEDERCANNE, 44.
NEERHAEREN, 53.
- NEUVILLE-EN-CONDROZ, 20.
NIVELLES, 28 sv.
- OULTRES, Léon d', 17.
OULTREMONT, Charles-Nicolas-Alexandre d', prince évêque, 75. — Charles-Jacques d', seigneur de Wégimont, neveu du précédent, 75.
OURTHE, département, 7.
OVERYSSCHE, 28, 29.
- PAIFVE, 31.
PARIS, 10, 78.
PETIT-ROEULX, 29.
PIERRE, écolâtre de Saint-Lambert, 69.
PITEIT, Alide de, 43 sv.
PLANCKE, voy. Van der Plancke.
- RAIKEM, ancien procureur général à Liège, 78.
RHODE-SAINTE-AGATHE, 29.
RHODE-SAINTE-GENÈSE, 28, 29.
ROBERMONT, ancienne abbaye de, 70.
ROBERTI, Jean, 68, 69.
ROCOUR, 37, 40. — DE ROCOUR, J.-L., 40.
ROEULX, voir PETIT, 29.
ROME, 67.
- SAINT-HUBERT, Gilles de, 24.
SCLESSIN, 51 sv.
SCIUSE, v. Sluse.
SENEFFE, 28, 29.
SERAING, 52.
SERVAIS-HENDERICKX, J., 3, 7.
SLUSE, 31. — Gérard de Sluse, 31.
SOLON, 76.
SOUGNÉ, Tossaint, 53.
SPA, 53.
SPIENNES, 29.

- STAVELOT, 53.
- TAXILLIS, Michel, abbé du Val-Saint-Lambert, 19.
- TERVUEREN, 29.
- THOMASSIN, 10.
- THONET, capitaine A., 52.
- THYS, Célestin, prince-abbé de Stavelot, 53.
- TIHON, D^r F., 54.
- TOURNEPPE, 28, 29.
- UCCLE, 28, 29.
- VAL-SAINT-LAMBERT, abbaye, 18 sv.
- VAN DER PLANCKE, sculpteur, 12.
- VERREWINKEL, 28, 29.
- VERSAILLES, 76.
- Vie Militaire*, 1a, revue périodique, 49.
- VILLENCOURT, porte de, au Val-Saint-Lambert. 19.
- VILLERS, Alide de, 44.
- VIREUX, — Wallerand, Ardennes, France, 79.
- VISÉ, 77.
- WASSEIGE, D^r à Liège, 78.
- WATERLOO, 28.
- WAYS-RUART, 28, 29.
- WÉGIMONT, 75.
- WIBIN, D^r B. à Amay, 52.
- WOOT DE TRIXHE, Arnold de, 55.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

Bourgault, Camille. — Maisons du XVIII ^e siècle rues Saint-Laurent, 9, et Hors-Château, 57.	59
— Démolitions.	71
Breuer, Jacques. — Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse Saint-Nicolas au Trez.	30
— Rue des Prémontrés	72
Coenen, abbé J. — Statue de saint Pierre en bois sculpté.	15
Devigne, M^{lle} M. — Statue de sainte Catherine	39
Dony, Em. — Un témoignage élogieux sur Liège et les Liégeois en 1646	39
Dupont, Jacques A. — Une note documentaire sur la discipline ecclésiastique au 18 ^{me} siècle	54
G. — Curieuse poterie de la région mosane	78
Ghilain, Gustave. — Le Château des Quatre Tourettes	41
Gobert, Théodore. — Tableau politique et tableau statistique du Département de l'Ourthe en l'an IX de la République française	7
Guérette-Douxchamps, Edouard. — Le Corpus inscriptionum belgicarum	40
Ledru, Léon. — La Tourette du Val Saint-Lambert.	18
Pirlet, Jules. — Val Benoit. Inscription relative aux bourgeois de Bailly et Nicolas-Joseph de Closset.	50
Poncelet, Edouard. — Sigillographie liégeoise : Sceau de maître Pierre, écolâtre de Saint-Lambert, 1221-1231	69
S. K. — Donation Georges Cumont	27
Sacré-Turin, Fernand. — Volet en chêne avec armature en fer forgé (XIV ^e siècle)	47

Servais, Jean. — Deux œuvres de Michel Herman, sculpteur-ornemaniste liégeois	3
— Nouvelles découvertes dans le cimetière franc de Herstal	25
— Nos collections.	52
— Bas-relief en bronze repoussé et ciselé, œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois	75
Smeets, Théo. — Dalle funéraire de Gilles Gobien, chanoine de Saint-Barthélemy et de Géla, sa mère.	23
Thonet, capitaine A. — Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique	49
X. — Collections communales	12
— A l'Évêché	12
— Au Musée archéologique	12, 36
— Au Boulevard d'Avroy	35
— Les trésors d'art des églises	35

TABLE DES MATIÈRES

<i>Séance du 30 novembre 1913</i>	1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). LXXVII. — Deux œuvres de Michel Herman, sculpteur ornemaniste liégeois	3
Tableau politique et tableau statistique du Département de l'Ourthe en l'an IX de la République française . .	7
Nos conférences	11
Petite chronique archéologique (suite): A l'Evêché. — Collections communales. — Au Musée archéologique . .	12
<i>Séance du 28 décembre 1913</i>	13
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). LXXVIII. — Statue de saint Pierre en bois sculpté. La Tourette du Val Saint-Lambert	15 18
<i>Séance du 25 janvier 1914</i>	21
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). LXXIX. — Dalle funéraire de Gilles Gobien, chanoine de Saint-Barthélemy, et de Géla, sa mère . .	23
Nouvelles découvertes dans le cimetière franc de Herstal. Donation Georges Cumont	25 27
Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse de Saint-Nicolas au Trez	30
Petite chronique archéologique (suite): Au Boulevard d'Avroy. — Les trésors d'art des églises. — Au Musée archéologique	35
<i>Séance du 22 février 1914</i>	37
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). LXXX. — Statue de sainte Catherine	39
Corpus inscriptionum belgicarum	40
Le Château des Quatre Tourettes	41

<i>Séance du 29 mars 1914</i>	45
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXXI. — Volet en chêne avec armature en fer forgé.	47
Inventaire des souvenirs militaires existant en Belgique.	49
Val-Benoit: Inscription relative aux bourgmestres Henri de Bailly et Nicolas-Joseph de Closset	50
Nos collections	52
Une note documentaire sur la discipline ecclésiastique au 18 ^{me} siècle	54
<i>Séance du 26 avril 1914.</i>	59
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXXII. — Maisons du xviii ^{me} siècle rues Saint-Laurent, 9, et Hors-Château, 57	59
Un témoignage élogieux sur Liège et les Liégeois en 1646	67
Sigillographie liégeoise: Sceau de Maître Pierre, écolâtre de Saint-Lambert, 1221-1231	69
Petite chronique archéologique (suite): Démolitions. — Rue des Prémontrés.	71
<i>Séance du 29 mai 1914.</i>	73
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXXIII. — Bas-relief en bronze repoussé et ciselé, œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois	75
Curieuse poterie de la région mosane	78
Nécrologie. Nicolas Lequarré	80

ERRATA

Les notices d'inventaire des pages 59 et 75 sont toutes deux numérotées LXXXI; elles doivent respectivement porter les numéros LXXXII et LXXXIII.

- | | |
|---------|---|
| Page 12 | Ligne 22, au lieu de: van der Plante,
lisez: van der Planck. |
| Page 42 | Ligne 8, au lieu de: PIETE DE MALLE,
lisez: PIETE DEMALLE. |
| Page 79 | Ligne 1, au lieu de: Ardenne,
lisez: Ardennes. |